

Les Rapallages se vendent sous l'exemplaire (plus 3 sous pour les frais de port); \$3,50 la douzaine, \$25 le cent. Les frais d'expédition sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Les Rapallages sont en vente aux bureaux du **Devoir** et aux librairies Granger Frères, Beauchemin, Martine-Dame, Saint-Louis, Langevin, L'Archevêque, Pinault.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent de leur mieux à ne pas divulguer le nom de leur correspondant, et à nous en faire part, s'ils le font, afin de nous permettre de prendre note définitivement.

PROPAGANDE

Gull Lake, Sask.,
19 août 1916.
Monsieur H. Bourassa,
Montréal.

Monsieur,
Tous vos amis et adhérents — je me fais gloire d'en être, et de la première heure, et des plus fervents — trouveront fort opportune la mise en brochure de votre réponse à la lettre du capitaine Talbot Papineau. J'ai, particulièrement hâte de la faire tenir à certains anglophobes, discrètement francophobes par surcroît, qui m'ont adressé la dite lettre, avec un plaisir triomphant.

Veuillez-vous permettre, à un ami lointain et inconnu d'ajouter ceci, en confiance : Depuis la guerre, les Français et tous leurs alliés ont prêché avec ferveur l'intempérance, l'impérialisme... Résultat : les deux tiers du pays en ont été saoules. L'autre tiers, grâce à Dieu, s'est imbu de votre prédication de la "tempérance" canadienne. Et le Québec reste, sobrement et dignement, canadien. Quand l'heure de la réaction viendra, on vous rendra, j'en suis sûr, justice. J'ai exprimé le mécontentement que je vous prie de comprendre entièrement, sans plus de mots.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments et de mes plus fervents souhaits.

XXX
Saint-Boniface, Manitoba,
30 août 1916.
Monsieur Henri Bourassa,
directeur du Devoir,
Montréal.

Cher monsieur,
Veuillez trouver ci-joint un mandat d'argent de \$6.00, dont \$5.00 pour solde de mon abonnement et \$1.00 pour un abonnement au Devoir hebdomadaire à l'adresse suivante :

M. Adélaïde Trottier,
Laurier, Manitoba.
Je profite de votre lettre pour vous remercier de l'œuvre admirable. Tous les Canadiens et surtout les Canadiens-français devraient vous en être reconnaissants. Je suis un jeune et j'ai foi dans l'avenir quand je sonne que nous avons, pour nous montrer la route, des hommes tels que vous. Pardonnez-moi si j'y vais un peu vite, mais c'est l'effet de la conviction que j'ai de la chose.

Après mes salutations empreintes de mon cœur, je vous prie de croire, Monsieur, à ma haute estime et à mon profond respect.

Narcisse FOURNIER.

REPOSE DU CAPT. TALBOT-PAPINEAU

(Dépêche à la Gazette de Montréal)
Londres, 14. — Commentant la lettre adressée à M. A. R. MacMaster, de Montréal, le capitaine Talbot Papineau, dans une communication adressée au correspondant de la Gazette à Londres, déclare : "Après la guerre, j'espère que je pourrai rencontrer mon cousin à chaises égales, alors qu'il n'aura pas d'excuse pour insinuer que je n'étais pas mes propres lettres. Je ne désire pas qu'une question nationale de cette importance dégénère en une querelle de famille, de sorte que je ne suis guère prêt à souscrire à sa définition de nos relations, si cela peut le laisser libre de répondre à de véritables arguments. Je n'ai pas prétendu non plus que j'avais des titres à représenter les Canadiens-français, mais j'ose penser que les Français qui ont combattu et sont morts dans les Flandres sont plus méritants que les représentants de la mentalité et de l'ambition de leur race, que les hommes qui sont restés au Canada, refusant de partager la gloire et l'agonie de nos soldats."

Ce matin, j'ai vu le 22e bataillon (Canadien - français) s'acheminer vers les tranchées, le cœur léger et confiant. Plusieurs de ces gars mourront d'ici à quelques jours, mais je pense qu'ils constitueront de meilleurs Canadiens et de meilleurs nationalistes et sont plus loyaux à leur race et à leur langue que le pseudo-patriote Bourassa, qui vit confortablement et satisfait de lui-même, à Montréal.

Le numéro d'automne de "Thrift" est paru.

Si les questions de maisons, de sites résidentiels, d'obligations, d'hypothèques, d'assurances, de construction, d'immobilier, etc., vous intéressent, vous devriez envoyer votre nom et demander immédiatement un exemplaire. Pourquoy ne vendriez-vous pas vos votes à la fin de la semaine et visiter nos banlieues d'accès rapide de la rue du lac à Dixie, à Dorval, à Strathmore, à Valois et à Lakeside? Fixez un rendez-vous par téléphone.

MARCEL TRUST COMPANY
180 S. JACQUES
MAIN 3791.
22e année. Actif, plus de \$1,000,000

LA RUE DROLET

L'ENQUETE SE TERMINE BRUSQUEMENT PAR UNE VIVE SENSATION

M. E.-N. Hébert répond à ses contradicteurs et fait de nouvelles accusations en donnant des noms et des faits. — Témoignages des échevins. — M. Martin n'est pas croyable sous serment, dit M. Villeneuve.

L'enquête Drolet s'est terminée, hier après-midi, à six heures d'une façon sensationnelle. L'après-midi avait été très calme, toute une série d'échevins et d'ex-échevins ayant passé à la tribune pour déclarer qu'ils avaient voté l'achat de la propriété Lavolette sans avoir étudié la question, se fiant à la bonne foi et à l'honnêteté des commissaires. Ces explications naïves n'avaient fait que soulever l'indignation des nombreuses personnes présentes. M. Hébert les suivit et demeura deux heures à la tribune. Cette nouvelle déposition a eu l'effet d'une bombe lancée d'un aéro au-dessus d'un camp de concentration. M. Hébert est venu répéter et réaffirmer, avec de nombreux documents à l'appui, ce qu'il avait déjà dit et qui avait été nié par quelques autres témoins, et faire de nouvelles déclarations. Le témoignage de M. Hébert étant terminé, le juge Panneton croyant que rien d'essentiel ne peut maintenant être ajouté aux dépositions déjà données, a déclaré l'enquête close. Les avocats auront tout de même le droit de faire entendre de nouveaux témoins s'ils le jugent nécessaire, avant l'audition des plaidoiries fixée à mardi prochain.

M. P. N. MENARD.
L'ancien associé de M. Edmond Lepage a été le premier à comparaître hier après-midi. Il répond à M. Laflamme qu'il ne sait pas comment il se fait que son offre de vendre la ville de sa propriété de la rue Drolet pour \$250,000 ait été changée en une offre de \$40,000 du pied et cela sous sa signature. M. Menard admet que quelqu'un doit avoir forgé son nom. Cependant il n'a appris la chose que lorsque M. Hébert est venu le déclarer à l'enquête. La signature au bas de la lettre qui contenait le changement n'est pas la sienne.

M. Menard ne saurait donner de renseignements pour aider à retracer le faussaire et il ne sait pas non plus quand ce faux peut avoir été commis. Il n'a parlé de cette affaire ni à M. Chénier ni à M. Lepage à qui il "ne parle plus".
Sur une question de M. Laflamme le témoin répète les raisons qu'il a déjà énumérées et qui l'empêchent de parler à M. Lepage. Le témoin déclare qu'il n'a jamais été question du portage des \$78,000 entre lui et M. Lepage.

M. Lepage s'est-il juré ? demande M. Laflamme. — Oui, si sa mémoire est bonne. Pendant cinq ans que vous avez été avec Lepage, vous êtes-vous aperçu qu'il était capable de se parjurer ?
— Non, j'ai dit qu'il l'a fait si sa mémoire est restée bonne.

Me LAURENDEAU.
L'avocat de la ville rectifie une inexactitude qui se serait glissée dans le témoignage de M. Chevaux à son sujet; puis il déclare que dans l'affaire de la rue Drolet il a expliqué au moins au point de vue du droit, quelle était sa position. Elle était si embarrassante, dit-il, qu'il a voulu que je prenne la responsabilité de décider pour lui, ce que j'ai refusé.

Le maire avait fait demander M. Laurendeau parce qu'il avait reçu une requête en mandamus. Il voulait savoir s'il devait s'y conformer. Me Laurendeau lui répondit que le vendeur d'une propriété ne pouvait prendre un mandamus pour forcer l'acheteur à signer un contrat de vente. Il ajouta que la requête pouvait être contestée.

Le maire, dit M. Laurendeau, soupçonnait cette affaire d'être sale et il m'a dit : "Le commissaire Hébert en a dit qu'il était intéressé dans l'affaire et que si elle ne passait pas il était ruiné." Me Laurendeau lui répondit : "Si c'est vrai c'est suffisant pour faire annuler la transaction. Le maire ne voulait, cependant, prendre la responsabilité de rien et Me Laurendeau n'a pas fait de zèle, n'étant pas chargé de l'administration."

LES ECHEVINS.
Tous les échevins et ex-échevins qui ont voté en faveur du rapport des commissaires soit à la séance du 12 avril 1915, soit à celle du 28 mai 1915, soit aux deux, ont ensuite été appelés les uns après les autres. Tous ont juré n'avoir agi que dans l'intérêt de la ville ou plutôt ont cru agir ainsi. Aucun n'a été "approché" dans le sens moderne du mot. Aux questions de Me Laflamme et de ses collègues ont répondu : Non, jamais!

Les échevins et ex-échevins qui ont comparu sont : M. le Dr Dubeau, MM. Bouchard, Bastien, Saint-Pierre, Lévesque, Geo. Vandale, Barthe, Thérien, le Dr Denis, Lavigne et Rochon.

M. GAUTHIER.
Le gérant de la succursale de la Banque Provinciale de la rue Rachel, appelé dans la boîte, produisit les bordereaux des divers dépôts faits par Chevrier, respectivement de \$1,500, \$500, \$500 et \$400 chacun, par chèques tirés sur la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, succursale St-Catherine-est, et sur la Banque Provinciale. Le témoin ne peut dire qui a signé les chèques.

M. HEBERT.
L'ancien commissaire commença par répondre à M. Gaston Maillet. Ce dernier avait dit que M. Hébert était un menteur et un hypocrite et que pendant qu'il le faisait "pédaler" pour l'achat d'un terrain nécessaire à la construction d'un garage municipal, il le trompait indignement en cherchant à lui nuire.

M. Maillet, dit M. Hébert, insistait auprès de moi pour faire acheter trois sites différents : l'un, rue

Craig; un autre, rue LaGauchetière et un troisième, avenue Papineau. M. Maillet était plein de sites. Il voulait conduire les commissaires et notamment moi, M. Hébert, à produire au dossier, à ce sujet, une lettre établissant la véracité de ses dires et contenant une offre de terrain. Finalement la lettre n'est pas mise au dossier comme n'ayant pas de rapport direct avec l'affaire de la rue Drolet.

M. Maillet, continue M. Hébert, a beau dire que je ne l'ai jamais mis à la porte de mon bureau, la chose a pourtant été faite par moi, M. Hébert, produit alors un entrefilet du Devoir en date du 14 juin, pour le prouver. L'article n'est pas produit au dossier mais le tribunal permet au témoin d'y référer pour rafraîchir sa mémoire.

— Il y avait devant le bureau des commissaires, continuait-il, pas moins de 300 offres de terrains. Maillet voulait en passer trois pour sa part. Il venait sans cesse à mon bureau. Je lui ai dit un jour que j'en avais plein le dos de lui et que je ne voulais plus le voir. Il m'a dit : "Tu vas voir ça, je vais l'arranger dans l'Autorité. Je lui ai répondu : Va au diable et l'ai mis à la porte de mon bureau. Et cela, je suis en mesure de le prouver."

M. Louis Dupire, du Devoir a tout entendu et c'est lui qui a publié l'article dans le Devoir du lendemain, que je viens de produire.

M. Hébert déclare ensuite que Tancrède Marsil a voulu "lui arracher \$1,500, qu'il a essayé à plusieurs reprises à lui faire signer des billets."

QUI EST L'HYPOCRITE?
Je suis peut-être un hypocrite, mais c'est donc M. Maillet? s'écrie M. Hébert.
Voici ce que M. Maillet a écrit dans l'Autorité du 3 juin 1914. Le témoin lit à haute voix un article des plus élogieux à l'endroit de MM. Hébert et Côté qui sont désignés comme des champions de l'honnêteté. Dans cet article il est aussi question d'une contestation de l'élection de M. Hébert et l'auteur de l'article n'a pas de termes assez vigoureux pour fustiger les auteurs de ce conte de fées et hypocrites et dignes des pires châtiments.

Et celui qui a écrit, continue M. Hébert, c'est M. Gaston Maillet, M. Maillet, le pur, le même qui contestait mon élection. Il peut jurer après ça qu'il n'a jamais été mon organisateur. C'est lui qui nous amenait dans son bureau, pendant la campagne, qui nous conseillait, qui me disait ce que je devais dire dans mes assemblées, etc. M. Maillet, je le jure, a été mon organisateur, mon constant et mon persécuteur!

On veut arrêter là la séance de la journée, mais comme il ne reste plus de témoins importants à faire entendre, le juge décide d'entendre la fin du témoignage de M. Hébert pour terminer l'enquête.

M. Hébert, dit Me Laflamme, a rendu un grand service, dès le début. S'il n'avait pas été examiné aujourd'hui, il y a bien des choses que nous savons que nous ignorions encore. Il a été corroboré et contredit en partie, mais si votre Seigneurie juge à propos que sa déposition soit complète, je suis prêt à terminer l'enquête.

M. Hébert supplie alors le juge, "au nom de la justice, de le laisser parler, que son témoignage n'est pas complet."

Me Laflamme opine en ce sens et ajoute qu'au début de l'enquête, M. le commissaire Villeneuve lui a offert de mettre à sa disposition un détective secret, ce qu'il a refusé.

"Le peu de choses que nous avons découvert, c'est M. Rod. Langlois qui nous les a fait découvrir. C'est grâce au témoignage de M. Hébert que nous savons ce que nous savons aujourd'hui. Il est juste qu'il continue."

DANS LE DROIT CHEMIN
J'avais pris le mauvais chemin, Votre Seigneurie, reprend M. Hébert, mais je veux revenir du bon côté. J'ai dit à tout le monde que je dirais la vérité dans cette enquête, et je tiens parole. Ce n'est pas par vengeance, j'ai averti les échevins avant qu'ils votent sur le projet d'établir une enquête au sujet de la transaction de la rue Drolet. J'ai dit partout que je dévoilerais la vérité et c'est ce que je fais. On a voulu m'en empêcher en me faisant des menaces. Je dédaigne les menaces et je parle.

M. Hébert déclare alors que M. Vaillant, dit Devoir, a été témoin que M. Maillet a voulu le faire chasser "dans les grands prix".

M. le maire Martin ne me croit pas sous serment. Il a dit qu'il n'était pas chez M. Perron, lors de la préparation du projet du Tramway. C'est vrai pour Beaconsfield. M. Martin n'y était pas, mais il était à la deuxième réunion qui s'est tenue à la résidence de M. Perron, avenue des Pins, à Montréal, où le projet a été préparé et dicté ensuite à Mlle Clément, dactylographe.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser à J. I. Brûlé, sec.-trés., Albertville, Sask.

Les étudiants ou autres jeunes gens de bonne famille trouveront, à prix modéré, chambre et pension, à Maison St-Joseph, 109, LaGauchetière-ouest.

A LOUER

A louer, un magnifique plain-pied, 447, Mont-Royal est; lumière électrique, chauffage, remis à neuf. S'adresser 443, Mont-Royal est. Tél. le jour, Main 8014; le soir, Saint-Louis 8043.

A VENDRE

COIN COMMERCIAL DE 1er ORDRE
A vendre à bonnes conditions
Un magasin à rayons, établi depuis 7 ans, dimensions 60 x 125 pieds avec cave cimentée de 10 pieds de haut et finie de première classe; éclairage à l'électricité et au gaz; chauffage à l'eau chaude. Ce magasin, situé angle Mont-Royal et Garnier, dans un centre commercial et populeux, possède une excellente clientèle. L'assortiment comprend: nouveautés, tapis, prêtres, articles de fantaisie, etc.

Pour toutes informations, s'adresser à
A. GENDRON
791 avenue Mont-Royal est.
Tél. Saint-Louis 1874. Montréal.

DIVERS

Professeur parisien, meilleures recommandations, donne leçons privées à domicile pour instruction générale aux enfants, ainsi que leçons et conversation aux adultes. S'adresser à 584 Ave. Mont-Royal est. Tél. Saint-Louis 3932.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourés avec soies, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$700, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Leboucq, 120 rue Saint-Jacques. Montréal 6015.

E. ROY Cordonnerie
406 RUE SAINT-CATHERINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Rassemblement et réparation à la mécanique
Appelés: Est 5826 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50.
Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

LE PORTRAIT DU MAIRE

Le maire n'était pas si opposé que ça à l'affaire de la rue Drolet. J'étais dans son bureau avec lui et M. Grothé et il fut question de lui offrir son portrait à l'huile. Je n'étais pas le seul à qui on voulait donner un portrait à l'huile. Le maire voulait bien accepter l'offre mais ce fut M. Grothé qui l'en dissuada en lui disant que la chose se découvrirait. Le maire ne me croit pas sous serment? Je me souviens que quelqu'un a voulu donner \$5,000 en or au maire et celui-ci était prêt à accepter. Il dit qu'il était en faveur du projet pour \$5,000 en or. M. Hébert raconte que lui et le maire sont allés poser chez M. Larose pour leurs portraits.

IL AVAIT ACCEPTE \$1,500

M. Lepage est venu nous dire qu'il nous avait donné \$800, dit Me Laflamme. Est-ce vrai ?
C'est faux, répond M. Hébert. Il m'a donné plus que ça. Il m'a donné \$1,500 en billets de \$500 de la Puissance du Canada (M. Hébert donne les numéros des billets) et quatre chèques de \$100 chacun. Je m'étais plaint d'être fort mal traité par eux qui étaient riches, alors que j'étais devenu pauvre, et qu'ils avaient refusé d'acheter ma maison d'Outremont. Lorsque j'ai accepté cet argent, dit M. Hébert, j'étais commissaire et j'en avais grand besoin.

M. Hébert, sur demande de Me Laflamme, se déclare prêt à révéler les noms de ceux qui lui ont fait des menaces pour l'empêcher de dire la vérité.

Ce sont MM. Tancrède Marsil, Raoul Grothé, J. A. Chevrier et René Chénier.

M. LE COMMISSAIRE VILLE-NEUVE

M. Villeneuve répond à certaines insinuations du maire Martin sur son compte et sur le compte de la succession Villeneuve, puis il déclare que c'est lui qui depuis le commencement de sa campagne électorale demandait une enquête sur l'affaire de la rue Drolet.

Le commissaire des finances déclare pour terminer qu'il ne craint pas d'affirmer que le maire Médéan n'est pas un hypocrite et qu'il n'a été lancé pendant la fuite des deux agresseurs. Aide de l'agent de police Dumoulin, il leur donna la chasse. Corsey fut arrêté au square Chaboulez après quelques petites velléités de résistance, et Edward, rue St-Jacques.

UN COUP DE COUTEAU DANS L'ABDOMEN

Un nommé Henry Primrose, domicilié au No 232 rue Saint-Antoine, a reçu un coup de couteau dans l'abdomen, hier soir, vers 6 heures 30, dans la rue Windsor, près de la gare du Pacifique, au cours d'une querelle avec deux compatriotes de race noire, Leroy Corsey, du Texas, et Johnny Howard, No 22, Ste-Cécile, lesquels sont maintenant au poste de police. La cause de cette dispute est attribuée à une question d'argent. Le couteau qui a touché Primrose a été lancé pendant la fuite des deux agresseurs. Aide de l'agent de police Dumoulin, il leur donna la chasse. Corsey fut arrêté au square Chaboulez après quelques petites velléités de résistance, et Edward, rue St-Jacques.

La blessure reçue par Primrose n'est d'aucune gravité, la lame du couteau ayant ricoché sur une de ses côtes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572.

J.-P. BELAIR

AVOCAT - PROCUREUR

CHAMBRE 411

EDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE

180, S. JACQUES

Bureau du soir : St-Eustache.

Caster postal 356. — Adresse télégraphique, "Vale, Montréal".

Tél. Main 1251-1251. Codes : Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

AVOCATS, ETC.

LORENZO CAMIRAND

AVOCAT.

Chambre 12

Edifice Banque d'Épargne

Tél. Main 1425

RENE CHENEVERT

AVOCAT

222 Saint-Jacques

Main 4019

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON

97, RUE SAINT-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

Victor Geoffrion, C.R.

Alme Geoffrion, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 10.

LAMOTHE, GADBOIS ET NANTÉL

avocats, édifice Banque de Québec,

11, place d'Armes, Montréal. Tél.

phone Main 3215. J.-C. Lamothe, L.L.

D. C.R., Emilien Gadbois, L.L., J.

Maréchal Nanté, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT

Main 7713, ch. 53, édifice Duluth,

rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN ET LAVERAY

AVOCATS - PROCUREURS

Suite 426,

125 S. Jacques.

Tél. Main 2509. Cible, Radmor,

E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-

Thomas, Louvain.

MAURICE DUGAS, LL. L.

AVOCAT

30, RUE S. JACQUES

Résidence : 2466 avenue du Parc. Rock-

land 2459.

Bureau : Tél. Est 807

Résidence : Tél. S.-Louis 7543

YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B.

AVOCAT

Spécialité : Règlements de successions et de

succession.

EDIFICE DANDURAND, CHAMBRE 35

angle Ste-Catherine et St-Denis, Montréal

Bureau du soir : de 7 h à 8 h 45 p. m.

Rés. 1175 S.-Hubert

Tél. S.-Louis 5453

JULES MATHIEU, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Bureau : 382-est, S.-Catherine

Tél. Est 3475

THEODULE RHEAUME

C. R.

140, RUE S. JACQUES

Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411.

Domicile : Est 1269.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B.

AVOCAT

Tél. Main 215. — Bureau 53

97, rue S.-Jacques

Résidence : 180 Jeanne-Mance.

GUY VANIER, B.A., LL. L.

AVOCAT

97, rue S.-Jacques. — Bureau 76

Tél. Main 2632

NOTAIRES

Tél. S.-Louis 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70, rue Rachel Est, Montréal

Tél. Main 588.

Résidence :

FRANCE

LA LIGNE TEUTONNE BRISEE

LES POILUS REUSSISSENT A PERCER LES PRETENDUES POSITIONS IMPRENABLES DE L'ENNEMI PAR LEURS VICTOIRES DE MARDI ET MERCREDI. — LES TEUTONS RETRECI- RONT-ILS LEUR FRONT?

Paris, 14. — Par ses victoires de mardi et de mercredi, l'armée française a accompli ce que l'ennemi déclarait impossible. Elle a introduit un coin à travers le front de bataille primitif des Allemands et a définitivement brisé la ligne des prétendues positions imprenables de l'ennemi.

Le village de Bouchavesnes et la ferme du Bois l'abbé se trouvaient clairement en arrière des tranchées qui barraient la route aux assaillants, lors du déclenchement de l'offensive de la Somme. Que les Teutons devant cette poussée aient construit hâtivement d'autres retranchements en arrière, cela ne diminue pas la valeur morale de l'opération qui a provoqué parmi les troupes, disent les messages, un enthousiasme inconnu, depuis la bataille de la Marne.

Mais si grande que soit la valeur de ce dernier succès, ses effets au point de vue stratégique ne sont encore plus importants. La grande artère qui servait au ravitaillement des Allemands entre Bapaume et Péronne a été brisée. Par leur avance au-delà de la cote 76, les Poilus menacent directement et ils ont déjà bombardé la grande route allant de Paris à Lille, par voie de Cambrai. On compte que la perte de ce chemin forcé le haut commandement ennemi à envisager sérieusement la nécessité d'un repliement sur la ligne intérieure de Douai-Cambrai-Laon, ce fameux "rétrécissement du front" qui marquera le commencement de la fin, croit-on.

Chose qui a une valeur encore plus immédiate, Péronne est sous le feu des Français, au nord, à l'ouest et au sud, ce qui interromp toutes les communications, sauf le long des tranchées de raccordement.

L'action a été divisée en deux parties. A midi et demi, mardi, les troupes ont chargé sur un front de 4 milles, et toute la première ligne est tombée entre leurs mains, dans l'extraordinaire période de temps de 26 minutes. Puis l'artillerie a opéré un tir de barrage comme seule l'artillerie française peut le faire.

A une heure et demie, nouvelle avance. La préparation d'artillerie des 2 jours précédents, d'une violence inouïe, même dans la région de la Somme, avait considérablement endommagé les positions allemandes, mais les vainqueurs s'accordent à reconnaître que cela ne suffit pas à expliquer l'empressement avec lequel l'ennemi se rend. A un endroit un groupe de 100 soldats a déposé les armes, tandis que les Français étaient encore à une distance de 50 verges. Partout, la même histoire s'est répétée, au point que le moral de l'adversaire semble sérieusement affecté. Le changement était si marqué, qu'au lieu de commander une halte pour reprendre haleine, comme c'est l'habitude, le commandant français a décidé de pousser la pointe le plus possible. Pendant toute la nuit, l'artillerie a battu en brèche les autres positions teutoniques, et à l'aube, les Français oubliant leurs fatigues dans la victoire, ont chargé de nouveau. Maintenant, au lieu d'être en face de Péronne, ils sont aux portes mêmes de la ville.

DETAILS DES OPERATIONS

Londres, 14. — Au nord de Péronne, les troupes françaises se cramponnent opiniâtement aux positions qu'elles ont prises, à l'est du chemin Béthune-Péronne, dans le voisinage de Bouchavesnes.

Hier après-midi, elles ont progressé d'une façon appréciable, au nord de la Somme, en face de Comblès, et elles ont pris d'assaut, au sud de la ferme de Lepetz un système de tranchées complétement et puissamment organisé, près du chemin allant de Rancourt à Comblès, ce qui place Comblès dans une position plus périlleuse.

Voyant leurs lignes de communication coupées au nord de Péronne, les Allemands ont dirigé au centre et à l'ailé droite, de violentes attaques pour recouvrer le terrain perdu. Deux régiments ennemis sont parvenus d'abord à reprendre le bois l'abbé, mais au cours d'un résistible retour offensif, les Français y ont pénétré de nouveau, et l'occupent encore entièrement.

Le cote 76, au sud, a été aussi l'objet des attaques de l'adversaire, mais après une série de corps à corps et des alternatives de succès et de revers, l'infanterie française a maintenu tous ses gains.

Le nombre des prisonniers faits par les Français, hier et avant hier, dépasse 2.500. Le butin dont ils ont fait l'inventaire jusqu'à présent comprend 10 canons et environ 40 mitrailleuses capturées dans le seul secteur de Bouchavesnes.

Au sud de la Somme, les actions d'artillerie se sont continuées dans la région de Vermandovillers et de Chaulnes.

Sur la rive droite de la Meuse, les Teutons ont attaqué les positions que les Français ont récemment enlevées, à l'est de Fleury. Ceux-ci les ont complètement repoussés, faisant 70 prisonniers.

Sur le front anglais, la situation générale n'est pas modifiée. Du côté de la ferme Mouquet, dans la nuit de mardi à mercredi, les Tommies ont arrêté une attaque et ont repoussé l'ennemi, en lui infligeant des pertes considérables.

BLESSE CHEZ VICKERS

En travaillant aux usines de la Canadienne Vickers hier, Dimean Abaka, 45 ans, No 18, deuxième avenue, Maisonneuve, a eu le pied gauche et la main droite écrasés par une lourde pièce de machinerie tombée sur lui.

ANGLETERRE

LA VOIX DES DOMINIONS

IL N'EST PAS JUSTE, DIT BONAR LAW, QUE LES COLONIES DE L'EMPIRE FOURNISSENT DES HOMMES ET DE L'ARGENT SANS AVOIR VOIX DANS LE CHOIX DE L'EMPLOI DE CES CHOSSES.

Londres, 14. — "La fin n'est pas prochaine, mais elle vient", a dit le secrétaire des colonies, Bonar Law, en discutant les progrès de la guerre à un dîner donné hier en l'honneur du premier ministre de Terre-Neuve, sir Edward Morris.

"Je me demande si vous commencez à réaliser comme moi les problèmes auxquels nous aurons à faire face après la guerre", continua le secrétaire des colonies. L'un des plus importants est la question de l'émigration. Ce n'est pas un problème facile. Nous devons accorder aux soldats qui sont dans la bataille toute l'attention dont nous sommes capables.

Il y aura de l'émigration et le gouvernement sera très blâmable si l'on ne s'assure pas de deux choses: que quelque soit l'émigration, elle ait lieu dans l'intérieur de l'empire et ne diminue pas la force de l'empire dans son ensemble (vifs applaudissements), et que l'émigration soit dirigée de façon à fournir les meilleurs avantages aux soldats qui ont combattu dans cette guerre.

"En autant que les Dominions sont concernés, cette guerre se poursuit dans des conditions qui n'ont jamais existé au monde auparavant, et auxquelles il n'était pas possible de croire. Ces grands Dominions sont, en effet, des Etats indépendants. Nous n'aurions pas pu forcer un seul d'entre eux à fournir un homme ou à contribuer d'un penny. Mais ils ont donné le meilleur, pas tant pour nous aider que pour aider l'empire dont ils font partie.

"C'est l'été de choses ne peut pas se présenter de nouveau. Cela demande beaucoup de bonne volonté et de bon sens de la part des Dominions et des autorités britanniques pour permettre l'exécution d'un arrangement par lequel un groupe d'hommes fournit des vies et son trésor et pour l'autre n'a pas voix dans le choix de l'emploi de ces vies et de ce trésor. Il faut qu'il y ait un changement. (Applaudissements.)

"La guerre a fait plus, je crois, pour l'unification de l'empire que n'auraient pu faire bien des générations dans d'autres circonstances. Le peuple de ce pays est prêt à accepter tout système d'union plus intime que les Dominions puissent souhaiter voir adopter."

LES BALKANS

LES ANGLAIS SE RETIRENT

Londres, 14. — Suivant le représentant de la presse anglaise à Salonique, les troupes anglaises qui avaient franchi la Strouma dans la Macédoine hellénique, dimanche dernier, se sont retirées après avoir infligé de grandes pertes aux Bulgares.

Le communiqué officiel serbe d'hier porte qu'à plusieurs endroits les Serbes ont expulsé les Bulgares de leurs positions avancées et les ont occupés. Ils ont repoussé plusieurs attaques, pendant la nuit. Le long du Danube, les Roumains sont en contact avec l'ennemi sur tout le front.

Les derniers rapports officiels jettent peu de lumière sur les événements qui se passent dans la région du Dobroudja.

Que les Roumains attachent de l'importance à ces opérations, cela ressort de ce que le général Averesco, ancien ministre de la guerre, et le meilleur capitaine du royaume, quitte le front septentrional où il a commencé brillamment l'invasion de la Transylvanie, pour prendre le commandement des troupes dans le Dobroudja.

Le général Oranikiano, ancien chef de l'état-major et ministre de la guerre, remplace le général Averesco en Transylvanie.

On mande d'Athènes que les troupes françaises et serbes ont pris l'offensive à l'extrémité occidentale du front balkanique, et ont pris Sorovitz, dans les environs de Florina.

Des informations reçues de Rome vont à l'encontre de l'assertion faite par le comte Reventlow, à savoir que le feld-marchal Mackensen est à la tête d'une armée de 400.000 hommes dans le Dobroudja. On tient de source sûre que les Allemands ont envoyé 50.000 hommes dans la région du Danube, et que plusieurs divisions de Turcs ont quitté le Dobroudja pour se rendre en Galicie. Mackensen n'aurait donc pu tirer des renforts que de la Macédoine. Des dépêches reçues à Rome confirment cela et donnent à entendre qu'une grande partie des troupes bulgares et teutoniques de Macédoine ont été envoyées en Roumanie orientale.

Ce transfert s'est opéré silencieusement, il y a probablement un mois, quand les Bulgares faisaient une manifestation pour faire croire qu'ils prenaient l'offensive. Leurs attaques contre les ailes des Alliés, leur activité n'étaient destinées qu'à masquer le retrait d'une partie considérable de leurs troupes dans une autre région, où le danger était plus grand.

Les troupes alliées sont tout à fait prêtes et munies de tout pour une grande offensive. Leurs munitions sont inépuisables et la santé des soldats est bonne.

Quand l'attaque commencera, on découvrira qu'en transportant 150.000 Bulgares ou plus dans le Dobroudja, Mackensen a simplement sacrifié son front méridional pour sauver son front septentrional. On évalue à environ 250.000 hommes l'armée bulgare de Macédoine.

Déjà, on a appris que l'ennemi a envoyé une autre division et quelques Turcs sur le front roumain, le long du Danube occidental, en face d'Orsova.

FUMEZ LE TABAC CANADIEN



GRECE

L'ABANDON DE LA NEUTRALITE

TEL EST, AU DIRE DE M. DIMITRACAPULOS, LE SEUL REMEDE A LA SITUATION ACTUELLE.

Londres, 14. — Des dépêches spéciales d'Athènes disent que l'ancien ministre de la justice, M. Dimitracapulos, après en être venu à une entente avec le roi, exposera ses vues aux représentants de l'Entente et décidera, selon leur attitude, s'il doit accepter ou non le poste de premier ministre. M. Dimitracapulos, ajoutent les dépêches, est d'opinion que l'abandon de la neutralité par la Grèce est le seul remède à la présente situation internationale et rappelle la guerre greco-turque en 1897, lorsque le premier ministre Delyannis encourut tous les risques dans le but de rétablir l'unité de la nation qui était alors divisée comme aujourd'hui.

On rapporte que M. Dragoumis, ancien ambassadeur à Petrograd, sera ministre des affaires étrangères dans le cabinet Dimitracapulos.

QUARANTE-HEURES DE REFLEXION

Athènes, 13 (7.15 p.m.), via Londres, 14, 7.25 a.m. (retardée). — M. Dimitracapulos a demandé quarante-heures au roi Constantin pour consulter ses amis avant de décider s'il entreprendra la formation d'un nouveau cabinet. L'ancien ministre de la justice désire aussi sonder les représentants de l'Entente avant de prendre une décision. On sait que M. Dimitracapulos a déclaré qu'il n'accepterait d'être premier ministre qu'à condition d'avoir plein pouvoir de contrôler la politique nationale. Il insistera pour avoir la liberté d'adopter toute mesure nécessaire par la crise actuelle, même l'entrée de la Grèce dans la guerre.

M. Dimitracapulos est un partisan de la politique de l'ancien premier ministre Venizelos. Il a exprimé l'opinion qu'une fois la Roumanie entrée dans la guerre, il serait temps pour la Grèce d'abandonner sa neutralité.

L'IMPRESSIO A BERLIN

Berlin, 14. — La démission du premier ministre Zaimis, annoncée ici en peu de mots par l'Agence Reuter, a surpris beaucoup de gens. Toutes les dépêches laissent à entendre que Zaimis marchait de front en politique avec l'ex-premier ministre Venizelos et le général Sarraïl.

On croit que cette double influence de Venizelos et de Sarraïl suffit à expliquer la démission de Zaimis.

Une des principales causes de sa démission serait sa politique inconsciente et son impopularité à Paris et à Londres. Le "Tagblatt" croit que Zaimis n'était pas aimé du roi, après tout, a encore pour lui une forte partie de l'armée et du peuple.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 14. — Le ministère de la Milice publie aujourd'hui une très longue liste où figurent cent soixante-neuf Canadiens. Montréal y va encore de huit noms, dont l'un, celui du major Hickson, Holland, de Westmount, mort de ses blessures. Dix-huit officiers sont sur cette liste.

Voici les noms des Montréalais: John R. Cook, 40, avenue Victoria, St-Lambert, tué au feu; le sergent Stuart M. Tees, Y.M.C.A., rue Drummond, déjà porté comme disparu et maintenant comme tué au feu; Henry J. Ball, 25-43, rue Christopher, blessé; Norman W. Goodale, 199, rue Ryde, blessé; Donat Nadon, Côte des Neiges, blessé; Harry Clancy, 184, rue Notre-Dame, blessé; le caporal-lancier Alfred J. Ashby, 3169, rue Ste-Adèle, blessé. Les Canadiens-français sur la liste sont:

Omer Cantin, Courbe de la Chaudière, comble de Lévis, mort de ses blessures; le caporal Thomas Bratier, 110, avenue Earlscourt, Toronto, blessé; Alfred W. Delisle, Quyon, Qué., blessé; le lieutenant Harry R. Monsarrat, blessé.

MORT DE M.

PH. BRUNEAU

Granby, Qué., 14. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Philippe Bruneau, cultivateur bien connu, en cette ville. Monsieur Bruneau est mort samedi soir, presque subitement des suites d'une congestion cérébrale. Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Amelia Lindsay.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à l'église paroissiale de Granby, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Gill, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères et les beaux-frères du défunt, M. P.-H. Lindsay, de Montréal, M. John Bruneau, de St-Jérôme, Michel Ménard, son neveu.

CHOSSES MUNICIPALES

LE CHEQUE DE M. BEAUSOLEIL

COMMENT LA VILLE PAYAIT SES EXPERTS, LORS DE L'EXPROPRIATION DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH. — "M. VILLENEUVE A TORT DE PRENDRE OMBRAGE". — DIVERS.

Le trésorier de la ville vient de recevoir instruction de mettre devant le bureau des commissaires le fameux cheque de M. G. Beausoleil, l'un des arbitres dans l'expropriation du boulevard Saint-Joseph.

On sait que ce cheque de \$20,005, fut remis à la ville par M. Beausoleil, alors qu'on se plaignait du chiffre élevé des honoraires payés aux arbitres. Cette somme de \$20,005 représente ses honoraires. Le fait fut rappelé par M. Beausoleil lui-même, à l'enquête de la rue Drolet, mardi. C'est afin de rafraîchir sa mémoire que le maire a demandé de voir ce cheque, ainsi que les résolutions s'y rapportant.

La Fair Franchise League, répondant à la dernière lettre du commissaire Villeneuve, dit qu'elle n'est nullement contrôlée par un groupe de financiers, comme on l'a laissé entendre, mais par des hommes qui n'ont d'autre but que d'améliorer la situation où se trouve la ville.

M. Villeneuve a donc tort de prendre ombrage, dit en terminant le président de la Fair Franchise League, M. A. Falconer, C.R., puisqu'il a été élu lui-même pour avoir accompli un travail identique. D'après le rapport de 1915 du secrétaire de la ville, voici de quel le fait est appliqué chaque \$100 du revenu ordinaire de la ville: éducation, \$15.65; protection de la vie et de la propriété, \$18.20; hygiène et salubrité publiques, \$14.99; fins juridiques, \$2.01; fins de charité, \$2.54; amusements et récréation, \$1.14; administration de la ville en général, \$5.67; entretien de la ville, \$7.27; dette de la ville, \$32.53, ce qui forme le total de \$100.

On sait que l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce, sections 3, 4 et 5, a coûté \$354,331.93. MM. Villeneuve et Côté demandent aujourd'hui à l'ingénieur en chef s'il n'y a pas lieu de faire un relevé de ces trois sections, comme on l'a déjà fait pour les deux premières, afin de savoir s'il n'y a pas eu surcharge par les entrepreneurs.

Désormais, lorsque la ville entreprendra la construction de nouveaux pavages, elle en notifiera les compagnies intéressées pour qu'elles puissent faire l'inspection des canaux et des conduits, qui se trouvent dans les rues, avant que l'on commence les travaux.

M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances, a été prié de soumettre au bureau des commissaires un état des montants votés à différents reprises pour le monument Cartier. L'ingénieur en chef devra en outre expliquer comment il se fait qu'on n'a pas encore commencé les travaux d'embellissement qui doivent être exécutés autour du monument.

Tout naturellement, ces demandes ont provoqué une discussion entre le maire et M. Villeneuve.

Si les fonds de la ville avaient été administrés comme l'ont été ceux du monument Cartier, dit à la fin ce dernier, elle ne se trouverait pas aujourd'hui en face d'un déficit de quelques millions.

Le tunnel de l'avenue Melrose, à Notre-Dame de Grâce, sera construit aussitôt que la commission des chemins de fer aura donné son autorisation officielle.

LE REGNE SOCIAL DU SACRE COEUR

FETE, DIMANCHE, A CHARLEMAGNE.

Charlemagne, 15. — Mgr Roy, P.A.V.G., présidera au dévoilement d'une statue du Sacré-Coeur qui sera érigée sur la place de l'église à Charlemagne, à 2 heures 30, dimanche prochain.

Il y aura procession par les rues du village et allocation suivie de la consécration officielle de l'école du Sacré-Coeur construite par la commission scolaire et consécration de l'école de la paroisse.

Le soir il y aura bénédiction d'un nouveau chemin de croix, don généreux d'un citoyen, et d'une statue de Sainte-Cécile, offerte à la chorale Sainte-Cécile.

JAMBE FRACTUREE

Arthur Tétrault, 31 ans, 4, avenue Chateaubriand, a fait une chute d'une plate-forme pendant qu'il était à l'ouvrage à l'entrepôt du port No 24, hier après-midi, et s'est fracturé la jambe droite.

C'EST un vrai régal pour les amateurs du beau de venir faire ici une étude des différents styles.

Plusieurs de ces styles sont exhibés seulement à notre magasin qui fait une spécialité du meuble de luxe à un prix raisonnable.

Parmi les occasions que nous offrons cette semaine nous tenons à mentionner spécialement ces quatre ameublements :

AMEUBLEMENT No 534 — Style Adam. Fini vieil ivoire. Comprend le lit double, le bureau, le chiffonnier, la table de toilette et les deux chaises. Complet \$152.00 pour

AMEUBLEMENT No 532 — Période anglaise Adam. Fini vieil ivoire. Construction des tiroirs à l'épreuve de la poussière. Miroirs anglais. Les moulures classiques et les courbes gracieuses sont les caractéristiques de cet ameublement. Le lit, le bureau, la commode et la toilette pour \$157.50 La table de nuit, \$14.25 ; la chaise, \$10.25 ; la bergère, \$11.85.

AMEUBLEMENT No 118 — Vieil ivoire. Ameublement de grande dimension. Panneaux en canne au pied et à la tête du lit. Le bureau a 22 pouces de profondeur, par 50 pouces de largeur. La commode, 21 x 36, et la toilette, 21 x 64. Complet, \$213.00 pour

AMEUBLEMENT No 1614 — Style Louis XVI. Comprend le lit, la commode, le bureau, la table de toilette, la table de nuit et la chaise. Cet ameublement est une reproduction parfaite de la période Louis XVI. Les pattes flûtées, les moulures entrelacées et les bandeaux de laurier sont les caractéristiques de \$226.00 ce style. Prix

Suzanne Dauphant & Brault

637-639, est, Sainte-Catherine

Tél. est 7330-7331



Appelé à l'appareil !

"Monsieur Jones vous demande au Téléphone, Monsieur !"

¶ Rappelé de l'usine au bureau pour répondre au téléphone !

¶ Pendant que le Directeur perd son temps précieux en démarches inutiles, ses experts machinistes perdent le leur en attendant son retour.

¶ L'établissement moderne est muni d'appareils téléphoniques en nombre suffisant pour permettre les communications rapides entre les divers services. Les contre-maîtres peuvent communiquer avec les chefs des différents départements sans quitter leur propre bureau, pour discuter les détails de la fabrication. Il n'y a pas de retards occasionnés par l'attente d'instructions; ce n'est qu'une question de paroles et non de démarches.

¶ Chaque service peut être mis en communication immédiate avec l'échange central. Cela rend le téléphone indispensable tant pour communiquer avec les différents départements que pour communiquer avec la clientèle et permet à chaque employé de se mettre en rapport direct avec ceux qui peuvent avoir besoin de lui.

¶ Voilà ce qu'est le service de distribution téléphonique privé—l'installation efficace et économique nécessaire à votre commerce.

¶ Consultez notre service des contrats.



La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

UN LIVRE D'OR
LE MARIAGE OU LA GRANDE QUESTION
par M. HAMELIN, curé
2000 vols vendus en 2 mois

Très intéressant et instructif, également profitable aux gens mariés et aux jeunes personnes, garçons et filles. Ce livre D'OR qu'on a aussi appelé une MINE D'OR, contient 250 pages, est relié en toile (pleine reliure), et se vend 90 sous, par la poste, \$1.00.

En vente chez GRANGER FRERES, 43, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Soulage promptement et guérit sûrement Rhumes, Toux, Enrouements, Bronchites, et toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons. Prix: 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel. \$1.00.

Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs. Prix: 25 cents la boîte.

BYRRH VIN TONIQUE & APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES

LA VIOLETTE THUR FRANCE

AGENTS: HUBON, HEBERT & CIE, LIMITED, MONTREAL

LA VIE SPORTIVE

CORNWALL VEUT VAINCRE LE NATIONAL A TOUT PRIX

CES DEUX CLUBS SE RENCONTRERONT, SAMEDI, A MAISON-NEUVE, DANS LA DERNIERE JOUTE DE LEUR SERIE.—SPECTACLE ANIME EN PERSPECTIVE.

Deux jours seulement nous séparent de la clôture de la saison de crose à Maisonneuve. Le National, qui termine la série des joutes en deuxième place, recevra la visite de Cornwall avec qui il a joué sa première partie le printemps dernier. Bien que le championnat ne soit plus en jeu, car les Shamrocks n'ont plus qu'à vaincre le club Ottawa pour s'assurer du titre, la joute promet cependant d'être contestée. Le Cornwall tient à tout prix à retourner chez lui avec une victoire. Le président McPherson enverra sur le terrain sa plus forte équipe, car son ambition est de terminer la saison par une victoire. Rien ne lui ferait plus plaisir que de voir son club triompher, après-demain, du National.

D'un autre côté, le National entend bien ne pas subir une autre

défaite, cette année, et Lalonde, qui n'a pas réussi à compter la semaine dernière contre les Shamrocks, s'efforcera de reprendre le temps perdu et de compter double. Ses camarades feront aussi de bonne besogne. Il sera curieux de voir le travail du homme du National. Ce sera un vrai bombardement des buts du Cornwall.

Les amateurs du jeu de crose voudront aller, samedi, à Maisonneuve, voir les deux clubs à l'œuvre. Ils verront une joute mouvementée, ils verront du mouvement et de l'action.

Les billets pour la joute sont en vente aux endroits ordinaires : A. Lemay, 54, rue Saint-Jacques ; O. Desourdy, 137, Blvd Saint-Laurent ; et Catta et Leo, 97, rue Sainte-Catherine est.

LES HONNEURS DE LA JOURNEE SONT PARTAGES

MONTREAL PERD LA PREMIERE JOUTE PAR 7 A 5, MAIS GAGNE LA SECONDE PAR 12 A 7. CONTRE BUFFALO, HIER APRES-MIDI, AU PARC ATWATER.

Montreal et Buffalo se sont également divisés les honneurs de la journée d'hier, au parc Atwater. Les Bisons prirent la première partie par le résultat final de 7 à 5, et les locaux s'adjugèrent la seconde par 12 à 7.

La première partie donna lieu à une rude bataille entre les lanceurs Tyson et Fullenweider. Le dernier, qui est un ex-lanceur des Buffalo, fut son possible pour vaincre ses anciens coéquipiers, et sans un jeu passif de ses compagnons, il aurait peut-être gagné sa partie. Le coup de circuit de Carlstrom, le troisième but des futurs champions, dans la cinquième manche, avec deux hommes sur les buts et deux de retirés, fut la cause principale de sa défaite. Avant cet exploit, Cather avait manqué un coup en long frappé dans son territoire par Channell.

Montreal tenta un beau ralliement dans la sixième et la septième manches, et vint à un cheveu d'égaliser les chances. Une passe à Cather et les coups simples de Smith, Fullerton et Damrau, à la sixième, nous donnèrent nos trois premiers points. Les deux buts suivants de Moran, Cadore et Smith, à la septième manche, donnèrent aux Royals leurs deux derniers points.

Dès la première manche de la seconde partie, Montreal s'attela à la besogne et compta sept fois. Moran ouvrit le bal par un deux-butts ; Cather le fit compter devant lui sur un coup de circuit. Smith et Fullerton furent passés ; Wagner frappa de la main, et Cather frappa pour deux buts et fit compter Smith. Sur le coup simple de Damrau, Fullerton compta, et Damrau entra au marbre à son tour sur les trois-butts de Goodbred. Cadore, jouant le premier but, fit alors entrer Goodbred sur un coup simple dans la gauche.

Le tout donna sept points aux Royals. Goodbred prit alors les choses aisément, d'autant plus que les locaux comptèrent quatre autres points à la troisième sur deux coups simples, deux doubles et une passe. Le jeu de Damrau, de Cadore, de Moran et de Carlstrom au bâton fut le point saillant de la partie. Montreal eut six coups doubles, un trois-butts et un coup de circuit. Fullerton joua au coup de circuit et Cadore couvrit le premier dans la gauche, tandis que Maisel en prit soin dans la première. Goodbred fut solide dans la boîte et au bâton, à la grande surprise des amateurs. Il retira six Bisons sur ses balles.

Aujourd'hui, autre "double-header" entre les deux clubs, pour la dernière apparition des Buffalo à Montreal.

Voici le résultat détaillé :

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Tuman, c.f.	5	1	2	3	0	0
Kopp, l.f.	5	1	2	3	0	0
Channell, r.f.	5	1	2	3	0	0
Carlstrom, 3b.	4	1	2	0	6	0
Hummell, 1b.	4	0	1	0	0	0
McDonald, s.s.	3	0	0	4	3	0
Gill, 2b.	4	0	0	5	4	0
Onslow, c.	4	1	2	4	1	0
Tyson, p.	4	0	0	0	1	1

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Maisel, 1b.	5	0	1	4	0	0
Moran, c.f.	5	1	3	4	0	0
Cather, l.f.	4	2	1	2	1	0
Smith, r.f.	4	1	1	2	1	0
Fullerton, 2b.	4	1	1	2	4	0
Wagner, s.s.	4	0	1	0	5	0
Damrau, 3b.	4	0	2	3	3	0
Howley, c.	4	0	2	1	0	1
Fullenweider, p.	3	0	2	0	3	0

Totaux. . . 37 7 11 27 15 1
 Résultat par reprises :
 Buffalo. . . 000140101—7
 Montreal. . . 000003200—5
 Sommaire — Coups de circuit, Carlstrom, Onslow. Coups de deux buts, Carlstrom, Moran, Cather, Smith. Buts volés, Fullerton, Damrau. Doubles jeux, McDonald à Gill à Hummell ; Cather à Wagner à Maisel. Buts sur balles, de Tyson à Fullenweider à 1. Retirés au bâton, par Tyson à Fullenweider à 1. Balles mal lancées, par Tyson à Fullenweider à 1. Arbitres, Brant et Westervelt. Durée de la partie, 1 heure 50.

2ème partie :
 Buffalo. . . Ab. R. H. P. O. A. E.
 Tuman, c.f. . . 3 1 2 2 0 0
 Kopp, l.f. . . 4 2 2 3 0 0
 Channell, r.f. . . 5 0 0 2 0 0

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Carlström, 3b.	5	0	3	2	1	0
Hummell, 1b.	5	1	1	9	0	0
McDonald, s.s.	5	1	1	2	0	0
Gill, 2b.	4	1	2	0	1	0
Wildner, c.	4	1	1	4	0	0
Anderson, p.	1	0	0	0	1	0
Engle, p.	2	0	0	0	0	0

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Cadore, 1b.	5	2	3	10	1	1
Moran, c.f.	5	1	3	3	0	0
Cather, l.f.	3	1	1	1	0	0
Smith, r.f.	4	1	1	1	1	1
Fullerton, 2b.	4	1	0	3	2	1
Wagner, s.s.	4	1	1	1	4	0
Damrau, 3b.	5	2	4	1	3	1
Madden, c.	4	1	0	6	0	0
Goodbred, p.	4	2	2	1	2	0

Totaux. . . 36 12 15 27 13 3
 Résultat par reprises :
 Buffalo. . . 200110030—7
 Montreal. . . 70401000x—12
 Sommaire — Coup de circuit, Cather. Coup de trois buts, Goodbred. Coups de deux buts, Hummell, Kopp, Moran 2, Wagner, Goodbred, Damrau 2. Buts volés, Smith, Moran. Coup de sacrifice, Channell. "Flies" sacrifiés, Anderson, Smith, Cather. Double jeu, Wagner à Fullerton à Cadore. Coups réussis, sur Anderson, 10 en 2 reprises 1-3 ; sur Engle, 5 en 5 reprises 2-3. Buts sur balles, Anderson 3, Engle 2, Goodbred 1. Detirés au bâton, Anderson 3, Engle 2, Goodbred 6. Arbitres, Westervelt et Brantfield. Durée de la partie, 1 heure 55.

AUTRES PARTIES

A Newark :
 Newark. . . 000000001—1 5 1
 Richmond. . . 00520210x—10 10 0
 Mangan et Egan ; Ross et O'Donnell.

A Rochester :
 1ère partie :
 Toronto. . . 000400303—10 10 3
 Rochester. . . 0043100x—8 9 2
 Markle et Kitchell ; Leverenz et Dooin.
 2ème partie :
 Toronto. . . 011000001—3 5 1
 Rochester. . . 00000000x—4 1 1
 Herbert et Kitchell, Blackburn ; Kirmayer et Dooin.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Buffalo.	81	55	596
Toronto	73	62	540
Providence. . . .	73	62	540
Baltimore	72	65	525
Montréal.	70	64	523
Richmond.	63	73	463
Rochester	57	76	429
Newark.	52	84	382

LES PARTIES SERONT REPRISES

A une assemblée spéciale de la Ligue de la Cité, tenue hier soir, on s'est occupé particulièrement de la reprise des parties, que la mauvaise température n'a pas permis de jouer. Les premières de ces parties seront jouées le 24 septembre. Le calendrier des joutes portait le programme suivant pour cette date :

National vs Crescent.
 Athlétique vs Indiens.

Les Stars remplaceront les Athlétiques et rencontreront les Indiens dans la seconde partie au programme, et qui est une joute remise depuis le 16 juillet.

Le 1er octobre, la Casquette et les Stars étaient les seuls à figurer au programme. Mais il y aura deux parties au lieu d'une ; les Athlétiques rencontreront les Crescent dans la seconde, pour jouer leur partie ajournée du 2 juillet. Le 8 octobre, les Stars rencontreront les Athlétiques dans cinq manches de jeu, et les Crescent dans une partie entière, le même après-midi, à cause de leur partie remise du 27 août. Cette dernière décidera du championnat de la Ligue de la Cité.

A BEAUHARNOIS

DIMANCHE, 17 SEPTEMBRE 1916. COURSES DE CHEVAUX, COURSES A PIED, BALLE AU CAMP.

Ne manquez pas de venir à Beauharnois dimanche prochain, car vous aurez le loisir d'assister à l'exécution d'un des meilleurs programmes soumis au public, durant la présente saison.

Qu'à cette occasion, tous les automobilistes choisissent Beauharnois pour objectif et ainsi ils augmenteront leur série d'un voyage que tout amateur de "sport" doit entreprendre.

Les courses commenceront à 2 heures. Pour informations, s'adresser à Jos. Eug. Leduc.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues Américaine et Nationale :

LIGUE AMERICAINE	A Chicago :	R. H. E.
St-Louis. . .	1110041000—8 10 5	
Chicago. . .	3003200001—9 13 1	
Hamilton, Weiland et Rumlér ; Williams, Cicotte, Russell.		
A Detroit :		
New-York. . .	0000000010—1 5 1	
Detroit. . .	10001002x—4 10 0	
Shawkey, Russell et Alexander ; Covelick, Daus et Spencer.		
A Cleveland :		
Cleveland. . .	10220030x—8 9 0	
Philadelphie. . .	100200100—4 12 1	
Beebe, Lambeth et DeBarry ; Myers et Haley.		

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Boston. . .	87	57	578
Detroit. . .	80	59	575
Chicago. . .	78	61	561
New-York. . .	71	65	522
St-Louis. . .	72	67	518
Washington. . .	68	66	507
Cleveland. . .	70	68	507
Philadelphie. . .	30	104	224

LIGUE NATIONALE

A Boston :	R. H. E.
1ère partie :	
Chicago. . .	100200000—3 7 2
Boston. . .	00111301x—7 14 2
Vaughn, Prendergast et Perry ; Ruelbach, Tyler et Gowdy.	
2ème partie :	
Chicago. . .	300000030—6 13 4
Boston. . .	10040033x—11 14 1
Smith et Archer ; Barnes, Ruelbach et Blackburn.	
A Brooklyn :	
Pittsburg. . .	000003300—6 12 0
Brooklyn. . .	010001010—3 6 3
Cooper et Wagner ; Rucker et Myers.	

A Philadelphie :	R. H. E.
1ère partie :	
St-Louis. . .	200003200—7 0 1
Philadelphie. . .	121000000—4 8 3
Ames et Gonzales ; Rixey, Oeschger, Bender et Killifer.	
2ème partie :	
St-Louis. . .	000020002—4 7 1
Philadelphie. . .	10000301x—5 6 3
Lolz et Brottem, Demaree et Burns.	

A New-York :	R. H. E.
1ère partie :	
Cincinnati. . .	000000000—0 3 2
New-York. . .	00000300x—3 9 0
Toney et Hahn ; Schupp et McCarty.	
2ème partie :	
Cincinnati. . .	100102000—4 9 1
New-York. . .	50001000x—6 6 2
Knetzer et Wingo ; Perritt et Rariden.	

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Brooklyn. . .	78	54	591
Philadelphie. . .	77	54	588
Boston. . .	75	55	577
New-York. . .	67	62	519
Pittsburg. . .	64	70	477
Chicago. . .	62	76	449
St-Louis. . .	59	79	428
Cincinnati. . .	52	84	382

FAITS ET GESTES DE NOS SEMI-PROFESSIONNELS

Nous disions, la semaine dernière, que le président Cardinal, du National, avait fait une vraie trouvaille dans la jeune Racette. Il y a une semaine, il joua dans le champ ; dimanche dernier, il couvrit le second but contre la Casquette. Il frappa deux fois la balle en lieu sûr sur trois apparitions au marbre, compta un point et accepta sept chances sans commettre l'ombre d'une erreur.

Malcolm-Fraser a retiré 110 hommes au bâton en onze parties, ce qui lui donne une moyenne de 10 par joute.

Les joueurs de la Casquette ont fourni toutes sortes d'émotions, dimanche dernier, en effectuant leur grand ralliement de la neuvième manche, alors qu'ils comptèrent trois fois et battirent le National. Les amateurs qui ont quitté le parc avant cette manche ont dû être étonnés d'apprendre le lendemain le résultat final.

Il n'y a peut-être pas de joueur qui frappe la balle plus durement que "Rube" Waddell, dans la Ligue de la Cité. Le porte-couleur des Stars a mis deux coups sûrs à son crédit sur trois apparitions au bâton contre Athlétique.

Les parties de dimanche prochain seront disputées dans l'ordre suivant :
 1.30—Indiens vs Stars.
 3.30—La Casquette vs Crescent.

Lenny Pollock est à la Casquette ce qu'est Cy, Curtis aux Crescent, c'est-à-dire son joueur le plus utile.

Lefty Lorrain conserve toujours son "hoodoo", quand le National rencontre la Casquette. Le lanceur gaucher de Joe Cardinal a souvent tenu la Casquette à sa merci pour perdre sa partie dans la dernière manche. La chance n'est certainement pas son loi.

On attend avec impatience la partie entre les Indiens et les Stars. Ce sera la première occasion qu'on aura de voir Malcolm-Fraser et "Lefty" Spalancer contre leurs anciens coéquipiers. Le duel vaudra d'être vu.

Bien que la Casquette sache qu'il lui faudra mieux jouer que dimanche dernier contre le National pour vaincre Crescent, dimanche prochain, ses joueurs sont confiants de prendre la mesure des Champions et de rester dans la course.

"Dan" Miller lancera probablement pour Crescent, tandis que Girard, un gaucher, remplira cet office pour la Casquette.

Le petit Bélec, l'arrêt des Stars, continue à jouer avec éclat, et c'est sa meilleure année tant au bâton qu'au champ.

"Lefty" Williams, qui s'est démis la cheville contre les Athlétiques, en glissant au marbre, se remet promptement, et il espère bien pouvoir jouer contre les Indiens, dimanche prochain ; car les Stars ont besoin de lui pour continuer leur lutte aux Champions.

L'INAUGURATION DE LA REUNION A LA PISTE DE DORVAL

ELLE A EU LIEU HIER APRES-MIDI, EN PRESENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE. — TOP O' THE MORNING GAGNE LA COURSE POUR CHEVAUX DE TOUS LES AGES.

Ce fut une assistance-record que celle d'hier, à l'hippodrome Dorval. En effet, jamais cette piste n'a été aussi encouragée pour une journée d'inauguration. Tout s'est passé à la satisfaction des amateurs. Le Mutuel a fait des siennes et a payé "fort" dans quelques-unes des épreuves. Le Handicap d'Inauguration est revenu à Celto. Les six furlongs, l'épreuve qui suivit le Handicap en importance, donna une autre victoire à l'écurie Shields avec Top'o' The Morning.

La victoire de la première course revint au négligé Froissart qui mena après s'être dégagé dans la ligne droite. Rien n'indiquait qu'il serait victorieux après le démarrage. Reddest et Last Spark se classèrent dans l'ordre de mention.

Opheila W., régla facilement son champ dans la deuxième course. Elle mena de bout en bout. Le grand préféré Gloomy Gus ne justifia pas la confiance de ses partisans. Il se classa deuxième devant Easter Lilly. Cette victoire fut le plus gros coup de Mutuel de la journée.

Robinson pilota Top'o' The Morning à la victoire dans la course ouverte aux chevaux de tous les âges. Ce fut une véritable promenade pour le vainqueur. La fameuse importée Arriest resta en deuxième place derrière Wewassa.

Le Handicap d'Inauguration donna une victoire à Celto à Sello et à la victoire dans la course ouverte aux chevaux de tous les âges. Ce fut une véritable promenade pour le vainqueur. La fameuse importée Arriest resta en deuxième place derrière Wewassa.

La cinquième épreuve revint à Paymaster qui mena de bout en bout. Gordon et Colors le suivirent à l'arrivée.

Be gagna le mille et un seizième qui suivit, grâce à l'excellent pilotage de Robinson. Volant mena jusqu'au dernier tournant où Be le devança pour le battre ensuite très facilement sous le fils. Zodiac prit la troisième place.

Le porte-couleur de l'écurie Trovato, Monocacy, gagna l'épreuve finale, par un nez après avoir soutenu une lutte contestée de la part de Captain Parr. Cadenza prit le troisième argent.

Voici les résultats détaillés :
 Première course : \$500, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. — 1er Froissart, 110, Gray, \$21.10, \$11.80, \$3.80. — 2e Reddest, 110, Parrington, \$10.60, \$4.20. — 3e Last Spark, 110, Dishmon, \$4.20. Temps, 1:48 3/5.

Fiddler, Dehaves, Kathleen H., Cerf Volant et Meissner, ont aussi couru. 2ème course : \$500, 2 ans, 5 1/2 furlongs. — 1er Opheila W., 111, Lyke, \$41.80, \$9.30 et \$4.80. — 2e Gloomy Gus, 112, Collins, \$34.40 et \$3.00. — 3e Easter Lilly, 109, Robinson, \$34.40. Temps, 1:08. Regresso, Aristobulus, Sea Gull, Meddling Miss et Savilla ont aussi couru.

Troisième course : \$500, tous âges, six furlongs. — 1er Top'o' the Morning, 110, Robinson, \$31.00 et \$2.10. — 2e Arriest, 107, Dishmon, \$22.00 et \$2.10. — 3e Kewassa, 113, Harty, \$2.10. Temps, 1:13 3/5. Set Beach et Progressive ont aussi couru.

Quatrième course : \$600, Handicap Inaugural, 1 mille 70 verges. — 1er Celto, 99, Lyke, \$12.50, \$3.80 et \$2.10. — 2e Christie, 113, Robinson, \$2.80. — 3e Uncle Bixby, 107, McAtee, rien. Temps, 1:45. Woodward, a aussi couru.

Cinquième course : \$500, 3 ans et plus, six furlongs. — 1er Paymaster, 111, Robinson, \$49.00, \$4.20, \$2.10. — 2e Gordon, 114, Dishmon, \$10.80, \$7.90. — 3e Colors, 109, Ward, \$4.40. Temps, 1:14 4/5. Lady Spenndrith, Beverly, James et Penrock ont aussi couru.

Sixième course : \$500, 3 ans et plus, un mille et un seizième. — 1er Be, 114, Robinson, \$7.20, \$4.70 et \$3.30. — 2e Volant, 114, Dishmon, \$6.90, \$4.40. — 3e Zodiac, 110, Connors, \$3.60. Temps, 1:50. Dartsch, Flying Feet, Hudas Brother, Orphett et Johnny Harris ont aussi couru.

Septième course : \$500, chevaux de 3 ans, 1-1-8 mille. 1er Monocacy, 117, Dishmon, \$9.30, \$4.50, \$3.20. — 2e Captain Parr, 107, Robinson, \$8.00, \$4.40. — 3e Cadenza, 110, Hayes, \$3.20. Temps, 1:54 4/5. Mud Hill, Col. Gutelius, Harry Lauter, Woden, Billie Baker et Gretings ont aussi couru.

INNOVATION AU CLUB DES AMUSEMENTS DE AHUNTSIC

Grâce à l'initiative du gérant-général du Club des Amusements de Ahuntsic, aidé de MM. Gustave Desrosiers, Aimé Rolland, de Ahuntsic, de M. McLeod, de Northwood, et de M. Arthur Lavoie, du Sault-aux-Rapides, un grand tournoi de "tennis" commencera le 20 de ce mois entre les clubs suivants : Northwood, Ahuntsic, Riverview, Sault-aux-Rapides.

Le plus intéressant de ce tournoi, c'est qu'il aura lieu dans la patinoire du Club Ahuntsic qui a un magnifique plancher en bois franc, et toutes les proportions voulues pour installer et tracer un jeu de "tennis".

La lumière électrique qu'il y a à l'intérieur de cet endroit d'amusement, est suffisante pour donner satisfaction à tous les amateurs du jeu de "tennis".

Une assemblée est convoquée spécialement dans le but d'arrêter les derniers détails de cette organisation, vendredi soir le 15 courant à 8 heures.

Les intéressés qui désirent entrer au club dans ce tournoi devront être présents.

Maintenant que le gérant-général du "Club des Amusements de Ahuntsic" est parfaitement établi, un programme varié d'amusements d'automne et d'hiver sera préparé pour satisfaire les nombreux membres de ce populaire club des amusements.

Il est fortement question d'un grand "euchre" et "p" pour le commencement du mois prochain, dont nous parlerons plus tard.

Culture du Tabac Canadien Naturel ROSE QUESNEL



Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Les amusantes initiatives que peuvent avoir les femmes quelquefois! Heureusement, il faut regarder au-delà des mers ou par-dessus la frontière pour voir les véritables extravagances qui font rire les gens qui ne se piquent que d'être ordinaires et raisonnables.

Dans le Texas, une Américaine — Miss Mary Hayden, — a acheté cinq mille acres de terre pour y établir une colonie agricole à l'usage exclusif des femmes qui ne veulent ni de la compagnie ni de l'aide des hommes. Ai-je besoin de vous dire que cette création a germé dans le cerveau d'une romancière, célibataire et d'âge mûr? Il faut toutes ces conditions réunies pour avoir pris en telle aversion les pauvres hommes qui attendent philosophiquement les résultats de l'entreprise.

L'appel de Miss Hayden à "toutes les femmes éprises de liberté et d'exercices", — elles en auront, c'est sûr, — est typique. Elle demande aux candidates l'apport d'un petit capital et le concours de leur travail pour les travaux extérieurs ou intérieurs de la colonie; et elle assure que toutes celles qui désirent s'affranchir du joug masculin seront les bienvenues.

Ces "colons" nouveau jeu ne s'effrayent d'aucune tâche et ne reculent pas devant les plus rudes labeurs: elles prétendent labourer, semer, fancher, moissonner, soigner les animaux et bien d'autres choses que la femme peut se passer des hommes sur la ferme comme partout ailleurs.

Mais voici que nous arrivons à une clause réjouissante et qui fera sourire ceux dont ces enrégimentées féministes se gardent si fort! Prévoyant le cas où le retour à la vie de la nature les engagerait à sortir d'un isolement farouche, elles disent, que s'il en est parmi elles qui désirent se marier, elles auront le droit d'établir leur époux sur le territoire colonial, mais il demeurera exclus de l'administration.... Non! mais les voyez-vous, ces princesses consorts!

C'est à donner envie d'être homme pour aller voir ce qui se passe dans cette singulière colonie de vieilles filles, qui, je me l'imagine, ressemblent aux hommes qu'elles prétendent détester. Je dis "prétendent", parce que leur dernière clause me paraît louche, et dans dix ans, la colonie pourrait fort bien être peuplée normalement, et ce sera la fin d'un rêve! Il est évident que ces femmes s'ignorent elles-mêmes quand elles croient sincèrement préférer se passer des hommes. Elles commencent leur vie nouvelle avec ardeur, mais outre la fatigue physique, l'ennui "naîtra de l'uniformité", ou peut-être aussi, — tout est possible, — du peu d'entente entre ces femmes qui ne seront pas plus disposées à céder à leurs compagnes qu'aux hommes qu'elles fuient, et sans concessions réciproques, on sait que les communautés comme les ménages deviennent des enfers.

C'est après quelques combats à la fourche et au râteau que nos fermières se diront que la vie normale, malgré ses inconvénients, est peut-être encore la plus heureuse!

Si jamais j'apprends quelque chose sur leur sort, j'aurai du plaisir à vous le communiquer.

En attendant, voyons ce qu'il y a de bon dans le projet de ces Américaines: cet amour de la vie agricole devrait être encouragé dans nos campagnes qu'abandonnent tant de jeunes femmes et de jeunes filles pour venir dans les villes faire un travail d'esclave dans les usines malaisées; pour un peu d'argent elles consentent à perdre leur indépendance et à compromettre leur santé physique et morale, et on comprend difficilement qu'elles aient fait volontairement un choix si désavantageux.

Il serait bien utile de faire connaître à la campagne tous les éléments de bonheur et de bien-être que comporte la vie agricole: ce serait une oeuvre nécessaire même, et cette prédication aux femmes devrait être faite par des femmes qui ont pu faire des comparaisons et qui ont vu tant de pauvres vies gâchées et empoisonnées qui auraient pu être saines et heureuses.

FADETTE.

LES DERNIERS JOURS DE LUCIE FELIX-FAURE GOYAU

par J.-Ph. HEUZEY

Mme J.-Ph. Heuzy vient de publier à la mémoire de Mme Georges Goyau (Lucie Felix-Faure, l'écrivain connu), un livre très émouvant d'un livre très émouvant des derniers jours de Mme Goyau.

Le vendredi 13 juin, brusquement, une congestion pulmonaire se déclara. Lucie sentit qu'elle était perdue. Elle pria une de ses amies, sa filleule, Mme de B., d'aller aussitôt chercher Mgr de Giberghes, qui avait été son directeur et qu'elle savait de passage à Paris: "Je suis toute prête à accepter la volonté de Dieu, dit-elle à cette amie, mais pour Georges je désire tant me guérir!" Elle voulait faire à Mgr de Giberghes ses dernières recommandations. Il vint l'admirer dans l'après-midi, elle était au milieu des siens, se joignant à eux pour répondre aux prières de la liturgie. Dieu permit certainement qu'elle sentit à cet instant toute la beauté des paroles de l'Eglise, mais qu'elle sentit surnaturellement, qu'elle entendit leurs résonances éternelles, dépouillées des mots humains qui les recouvrent.

Pendant cette journée du vendredi, elle ne vit que peu de personnes, les médecins avaient consigné sa porte; mais dès qu'elle avait le soupçon qu'une amie se trouvait dans l'appartement, elle exigeait qu'on la fit entrer, près d'elle. Celles qui eurent le privilège de l'embrasser ce jour-là éprouvèrent l'impression très nette que les regards qu'elle posait sur leurs visages n'étaient plus d'ici-bas, qu'une autre lumière que celle de la terre éclairait ses prunelles.

Le samedi, le mal subit un temps d'arrêt, on reprit quelque espoir, et, brusquement, le dimanche, ce fut l'agonie. "Il faut nous efforcer de dissuader la mort", avait-elle écrit. Son agonie se passa en hymnes et cantiques, enveloppée de la surnaturelle poésie des prières liturgiques. Ses lèvres, durant cette journée et cette nuit, ne proférèrent que des paroles d'amour ou de joie, au milieu des cruelles souffrances de sa chair. L'après-midi tout entier, elle donna au service de Dieu; il était dans l'ordre, dans l'harmonie, qu'une vie que Dieu avait destinée à l'apostolat consacrât à la prière et à la méditation des âmes ses dernières forces humaines. Comment trouva-t-elle le moyen de donner tant d'elle-même durant ces heures d'agonie? de s'oublier si complètement, d'oublier pour ainsi dire que "c'était

SUAVE MARI MAGNO

(Variante chrétienne)

Si ton cœur est blessé, va t'asseoir en silence
Devant la mer qui songe à l'infini des cieux,
A l'heure où nul esquif sur les flots ne s'élance,
Et laisse-toi bercer du chant harmonieux.
Si ton cœur a souffert l'humaine perfidie,
Va parmi les rochers où se brise la mer,
Afin de contempler, d'une pointe hardie,
L'onde tumultueuse en proie aux souffles d'air.
Vois des flots soulevés l'immense inquiétude,
Et saisis en passant les échos du chemin.
L'accent de la tempête est sauvage, il dénuide
Ton âme des rancœurs ou du mensonge humain.
Mais ton regard pensif entrevoit dans l'espace,
Sur les flots en courroux, l'aspect inattendu
D'un fragile bateau qui s'avance et qui passe,
Si faible, si vaillant à son labeur ardu!
Ah! comme elle a vibré, ton âme fraternelle,
Omettant de haïr un peu l'humanité!
L'esquif dont le danger fascine la prunelle
Est le seul point vivant de cette immensité.
Quel flot d'amour a pris ton âme et la soulève?
Ton regard éperdu suit passionnément
Le combat ignoré, visible de la grève,
Que cet homme inconnu livre à cet élément.
Batlu des vagues sur l'étrange passerelle,
Il apparaît un pauvre enfant tout délaissé.
Ton ennemi ne fut qu'un lutteur aussi frère...
Et l'heure du pardon fleurit ton cœur blessé.
La cause du passant n'est-elle point ta cause?
Oui, l'ouragan le préche à son rude contact,
Toute une aube d'extase et de joie est éclosée
En ton cœur triomphant pour ce navire intact.
L'homme vaut la pitié beaucoup plus que la haine;
Dieu qui juge a béni l'ineffable transport,
Grâce auquel tu revins à la tendresse humaine,
Pour un pêcheur sauvé qui rentrait dans le port!

Lucie Félix-Faure GOYAU.

la Cène. Mais il fallait que le Christ triomphât plus complètement par elle, que l'âme des icônes fût unifiée totalement en lui et proclamât son règne, manifestât la joie que la souffrance de la chair ne peut obscurcir, dont aucune ombre ne peut éteindre la lumière dans nos yeux.

Et jusqu'au matin elle livra son combat.

"Elle a créé autour d'elle, a écrit le R. P. Plazenet, une atmosphère pendant cette nuit d'agonie, une atmosphère morale et surnaturelle si pure, si élevée au-dessus de ce qui se passe, que tous en subissent le pieux ascendant."

Elle pria toute la nuit, invoquant les chères saintes qu'elle avait aimées, unissant à ce moment ses amis du ciel à ses amis de la terre, remerciant Dieu de ses bontés à son égard, le remerciant de la belle nuit: "Dieu sait que j'aime les belles nuits, il est bon de me donner celle-ci!" On la retrouve à l'heure de la mort avec tout ce qui avait fait sa personnalité. Comme le prêtre lui disait: "Mettez toute votre confiance en Marie et dites: O Maria, tu sum ego, — Oui, répond-elle, je suis votre, O Marie, toute votre. Oh! la belle invocation!... Cela me rappelle les ravissantes prières de sainte Gertrude, les prières que j'ai soulignées, ces jours derniers." Son mari va lui chercher le livre de sainte Gertrude et lui lit les prières. Elle les écoute avec un sourire de joie. Elle redit encore une fois le mot de saint Martin: "Je ne crains pas de mourir, je ne refuse pas de vivre." Ses silences sont des extases. Mais, par moments, les étouffements semblent la terrasser, on craint qu'elle ne passe dans une syncope. "Que je suis fatiguée, dit-elle, mon Dieu, que je suis fatiguée!" Elle n'a pas une autre plainte. Vers 3 heures, l'aube point. Elle la salue avec joie: "Je ne croyais pas revoir le jour, dit-elle. Rien n'est beau et doux comme la lumière. Merci, mon Dieu!... Et aussitôt: "Mon Dieu, avez pitié de ceux qui vivent le même combat que moi à cette heure et qui le livreront encore toute la journée!" Elle s'inquiète de ceux qui l'entourent, les plaint de leur fatigue, s'excuse de les retenir: "Je trahis, dit-elle avec un sourire, je vous fais perdre votre temps à tous, ce ne sera pas pour aujourd'hui!"

Seule une atmosphère de prières convient à cette âme qui voit approcher son Dieu: il faut autour d'elle les paroles que des lèvres divines ont proférées ou que des lèvres saintes ont consacrées. Quand une syncope semble près de l'envahir, le prêtre se penche sur elle et prie tout près de son oreille. A chaque fois qu'il prononce le nom de Jésus, elle se ranime et se remet à prier d'une voix forte. Un jeune médecin qui l'assistait et qui n'était pas un croyant, disait le lendemain: "C'est singulier, elle semblait mourante; chape que fois qu'on prononçait le nom de Jésus, elle rouvrait les yeux; on lui disait qu'elle répondait: "Présent", comme le soldat à son poste..."

Vers le milieu de la matinée, épuisée, elle tomba dans un profond sommeil. Elle ne devait s'endormir dans le Seigneur que sept jours plus tard, ses forces déclinaient peu à peu jusqu'à la fin. Dieu avait voulu qu'elle lui fit son sacrifice de tout son esprit, de tout son cœur, de toute son âme. L'ardeur de son amour avait mérité ce suprême honneur et cette suprême joie de confesser le Christ par sa mort, comme elle l'avait servi par sa vie.

Elle ne parla plus guère que par monosyllabes durant cette dernière semaine. Dans la nuit du samedi au dimanche, elle se réveilla et dit à la

religieuse qui la veillait: "Ma Soeur, je vais mourir." Et comme la garde protestait et lui disait de demander la grâce de guérir: "Ne savez-vous pas que je suis une enfant gâtée du bon Dieu? Je vais dormir; vous remercirez encore mon mari de m'avoir rendue si heureuse! Mon mari, ma mère, mes sœurs, mes neveux!... Je les aime tant!... Si Dieu vient me prendre dans mon sommeil, je suis prête..."

Elle s'endormit. Deux heures après, elle avait cessé d'être mortelle.

J.-Ph. HEUZEY.

NOTRE ALBUM

S'étudier soi-même, entre autres utilités, à celle de vous rendre discrets sur vous-même, ce qui est une bonne et peu commune qualité sociale, recherchée et peu trouvée sous tous les régimes.

Un égoïste intelligent disait: "Ce qu'il y a de bon dans la bienfaisance et ce qui l'excuse, c'est que le bienfaiteur des autres s'est surtout de lui-même. La reconnaissance est inutile: le bienfaiteur est toujours payé."

Emile FAGUET.

RECETTES

PAIN QUAKER OATS

1 tasse de farine d'avoine rougie Quaker, petite ½ tasse de mélasse, 2 tasses d'eau bouillante, 1 cuillerée à thé de saindoux, 1 cuillerée à thé de comble de sel, 1 gâteaux de levain, 1 pinte farine tamisée.

Versez de l'eau bouillante sur la farine, ajoutez la mélasse, le sel et le saindoux. Laissez refroidir. Ajoutez ½ gâteaux de levain dissous dans un peu d'eau tiède et de farine. Pétrissez, laissez lever toute la nuit, roulez en pains, faites lever encore, et mettez au four.

SOUPE AUX TOMATES

Faites bouillir un os à soupe jusqu'à ce que la viande s'en détache. Retirez la viande et l'os et dégraissez. Ajoutez 1 boîte de tomates, et un petit oignon piqué de 7 ou 8 têtes de clous de girofle. Assaisonnez de sel et de poivre. Faites bouillir 1 heure, coule et servez.

STEAK ET COTELETTES GRILLÉES

L'ail, le filet, le roastbeef, la rouelle font de bons steaks. Le steak doit avoir au moins un ponce d'épaisseur. Essayez avec un lingot dans l'eau froide, et enlevez le gras. Mettez le steak ou la côtelette sur le gril de la rotissoire New Perfection, avec le couvercle qui s'avance au-dessus d'un des brûleurs (elle ne doit pas être placée en plein sur la flamme). Employez la plus haute flamme. Mettez le steak sur un plat chaud, beurrez et saupoudrez de sel et de poivre.

Commencez la cuisson des côtelettes d'agneau ou de mouton de la même manière, et achevez la cuisson sur flamme basse. Assaisonnez de sel et de poivre.

ESCALOPE DE POMMES DE TERRE

Pelez, lavez et coupez 4 grosses pommes de terre en tranches d'un quart de pouce. Mettez-les dans une couche au fond d'une tourtière enduite de beurre, saupoudrez de sel, et

Grande ouverture et parade des modes chez Almy

Cet événement marquant où des modèles vivants font voir les styles d'automne les plus nouveaux et les plus élégants se poursuivra demain de 2.30 à 4 p. m. et samedi de 2.30 à 4 et de 7.30 à 8.45 p. m.

Troisième étage — Orchestre

Sous-vêtements spéciaux en tricot

Camisoles de coton, homme pesant. Col haut, manches longues, aussi caleçons assortis, longueur à la cheville, gris seulement, pour enfants de 2 à 13 ans. 25c chacun.

EXCELLENTE CAMISOLE A COTES POUR DAMES

MES. Col bas, avec manches courtes ou sans manches. Garnies de galon, 35c chacune.

COMBINAISONS EN LILAS DE SOIE A COTES ET SANS COTES, POUR DAMES

Garnies de galon, manches courtes ou sans manches. Aussi même style en soie et Lille mélangée. Valeur de \$2.50, pour 59c.

REMEDES BREVETES

Bouff, fer et vin, qualité d'Almy, bouteille de 16 onces. 35c.

TRIOIS OCCASIONS A 15c

Supports à six branches, pour linges de cuisine. 15c.

TARTE AU CITRON

1 cuillerée à table comble de féculle de maïs, 1 cuillerée à thé de beurre, 1 tasse de sucre, jus d'un gros citron, 1 petite tasse d'eau bouillante, 2 œufs.

Mélangez la féculle avec le sucre, ajoutez l'eau bouillante, et faites bouillir 5 minutes. Puis ajoutez le beurre, le citron et les jaunes d'œufs bien battus. Cuisez dans une pâte. Puis faites une meringue des blancs d'œufs battus ferme, avec 2 cuillerées à table de sucre en poudre, et ¼ cuillerée à table de jus de citron, ou ¼ de cuillerée à thé d'essence de citron; étendez sur la tarte, et cuisez 15 minutes sur flamme basse.

A LA COMMISSION DE STE-CLOTILDE

M. LE CURE BOURASSA, NOMME A VIAUVIDE, SE RETIRE DE LA PRESIDENCE. — REGRETS.

Les commissaires d'écoles de Ste-Clotilde, de Montréal, au cours de leur assemblée régulière du 8 courant, ont appris avec regret de la bouche de leur président, M. le curé J. A. Bourassa, qu'il devait démissionner prochainement comme commissaire et comme président de la Commission scolaire de Sainte-Clotilde. Il est en effet annoncé que M. le curé Bourassa est nommé à la cure de Viauville.

Les commissaires d'écoles n'ont pas voulu laisser passer cet événement sans témoigner à leur président, pour et au nom des contribuables de la paroisse, leur regret sincère de ce départ. Tous les citoyens de Sainte-Clotilde sont reconnaissants à leur pasteur pour le zèle et le dévouement infatigables qu'il a déployés au milieu d'eux comme prêtre et comme éducateur.

Les œuvres multiples qu'il a fondées et les écoles splendides qu'il a fait construire pour les besoins de la jeunesse, témoignent hautement de sa grande activité, de son esprit d'initiative et de progrès.

Tout était à créer dans cette partie de la ville de Montréal, lorsque M. Bourassa fut appelé à desservir la paroisse de Sainte-Clotilde: aujourd'hui, elle forme l'un des endroits les plus attrayants et les plus prospères du quartier Saint-Henri.

Les commissaires ont adopté les résolutions suivantes:

Proposé par M. le commissaire Aimé Potvin, et résolu à l'unanimité:

Que les commissaires d'écoles de Ste-Clotilde ont appris avec peine le prochain départ du Révérend J. A. Bourassa, curé de la paroisse, et président de cette Commission depuis plusieurs années;

Que des remerciements chaleureux lui soient adressés pour le dévouement et le zèle charitables qu'il a apportés dans toutes ses œuvres paroissiales, et notamment pour avoir doté les citoyens de Sainte-Clotilde des splendides écoles qu'ils possèdent aujourd'hui;

Que les commissaires, ses collègues, sont heureux de lui offrir en cette occasion le témoignage de leur gratitude ainsi que leurs souhaits de bonheur et de prospérité dans la

Vente sensationnelle de chapeaux garnis

Un achat de 1,200 montures françaises de première qualité à vendre à moitié que les prix du gros.

Le lot comprend quelques-unes des nouveautés françaises les plus en demande cette saison. Effets demi-hauts, plis ou élevés, etc., et autres styles importés, tous spécialement conviviaux pour garnir les chapeaux de velours de cette saison. Divisés en 2 lots. Valeur de \$1.50 et \$2.50. Prix 49c ET 98c

Afin de faire connaître les superbes chapeaux garnis sortis de nos propres ateliers, offerts à \$5.00 et moins, nous mettrons en vente demain 150 chapeaux de velours de soie en une magnifique variété de styles. Ils comprennent des noirs, des bruns, des verts foncés, à bords plats ou retournés, de jolis turbans

de différents styles et d'autres formes modernes. Chaque chapeau est élégamment garni de plumes d'autruche, d'ailles de fantaisie, d'ornements, etc., produisant l'effet le plus agréable. Les couleurs sont: noir, marine, vert foncé, brun, pourpre. Au choix \$3.95 et \$4.95

Premier étage. — Commandes par poste remplies.

Offres spéciales au rayon des gants

Nos gants français et anglais sont au même prix que la saison dernière.

Gants avec coutures superposées aux doigts, presques toutes les couleurs et pointures. Valeur de \$1.25 pour 79c.

Toutes les pointures. 35c.

Gants en véritable chevreau français, pour dames, nuances de tan. Toutes les pointures. 4 à 68.

GANTS EN CAPE TAN, POUR DAMES, COUTURE, toutes les pointures, de 6 à 8 1/2. Spécial. \$1.00.

Res-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

Le magasin des aliments purs.

10 livres du meilleur sucre granulé avec commandes, un lot à chaque client. 75c.

2 jarres de confitures ou de gelée. 25c.

6 boîtes nettoyeur de Colgate. 25c.

2 livres de bougies de cire. 25c.

3 boîtes de Lux ou de Old Dutch. 25c.

2 livres de prunes de choix. 25c.

2 livres de poudre à pâte de 1 livre. 25c.

2 grosses boîtes de soupe au poulet. 25c.

3 boîtes d'essences aromatisées. 25c.

2 boîtes de macaroni. 25c.

3 paquets de pâte à gâteaux. 25c.

Farine à pâtisserie Gold Seal, 7 livres. 20c.

24 livres, \$1.00, 98 livres. \$3.60.

Farine à pain supérieure d'Almy, 24 livres. Valeur de \$4.75, pour 4.49.

Farine Regal, d'Ogilvie, ou Victory, 7 livres. 25c.

6 livres de la meilleure avoine rouie. 25c.

6 livres de nourriture pour le déjeuner. 25c.

Téléphonez vos commandes ce soir 20 téléphones à votre service. Appelez V. 7600

VIEUX RHUMES NEGLIGES

Un rhume négligé dégénère en bronchite, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire ou même en tuberculose.

Méitez-vous des rhumes qui traînent en longueur — c'est votre vie qui en dépend.

LE VIN MORIN

CRESO-PHATES

le véritable Tonic des Poumons, guérit en peu de temps le rhume le plus opiniâtre, la bronchite la plus invétérée. On arrive même par son usage à enrayer la consommation déclinée. C'est le plus efficace des produits de ce genre.

Retrouvez la force et la santé — prenez des PILULES CARDINALES du Dr. Ed. Morin.

50c la boîte.

EN VENTE PARTOUT

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Canada.

Demandez l'Almanach du Dr. Ed. Morin. Grátis sur demande.

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.

L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets soignés. Chez tous les Epiceries.

MONTREAL

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

L'ACTIVITE A ETE TRES GRANDE, CE MATIN, ET LA COTE, A LA RESERVE DES CHEMINS DE FER, S'EST ENGAGEE DANS UN MOUVEMENT DE HAUSSE.

L'animation et la force soutenues, depuis plusieurs jours déjà, de Wall Street a déterminé un mouvement d'ensemble de notre cote et les parts se sont échangées par centaines, ce matin, à la Bourse de Montréal.

L'action Steel of Canada laisse loin derrière elle toutes les autres valeurs traitées, quant à ce qui est de l'activité, ouvrant à 63 1/8, contre 61 3/4 en dernière opération d'hier, et s'élevant à 64, vers midi. Le Scotia fait aussi preuve de vitalité, débutant à 127 3/4 et montant à 130, pour revenir à 129 3/4, tandis que l'Iron atteint 57 7/8. De son côté, le Smelters s'est établi à 37 et demi (ex-dividende), après avoir touché 37 3/4; le Can. Forgings se fixe à 195, cours antérieur, et le Canadian Car s'inscrit à 40, pendant que le Can. Cement est calme et fort, à 62 et demi.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, l'action Riordan Paper monte d'un autre cran, à 75, soit un point en plus que pour la dernière mutation de mercredi après-midi, pendant que le Spanish continue de marquer 11 1/4, que le Wagonage fait 65 3/4, que le Dom. Textile avance à 83, que l'Alglobe voit 10 de ses parts se transférer à 150, après avoir touché 147 et demi en cours de séance, et que le Lake of the Woods se ramène à 134.

C'est le Can. Steamship qui émerge dans le groupe des valeurs de voies-transport, marquant 36, vers midi, après avoir atteint 36 et demi, contre 34 en ouverture de séance. Le Quebec Railway est plutôt lourd à 34 et demi, le Toronto Railway fait après tout bonne contenance, à 95 1/2, et le Detroit demeure inchangé, à 116 et demi. Le Brazilian se tient à 60.

Le Shaviningan cote 55 et le Can. Gen. Electric se traite à 119.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 14. — L'état de la situation hebdomadaire comparé de la Banque d'Angleterre fait ressortir les modifications ci-dessous: Réserve totale, dim., £ 503,000. Circulation, dim., £ 143,000. Encaisse métallique, dim., £ 645,850. Portefeuille et avances, dim., £ 1,279,000.

Compte des particuliers, £ 8,000. Compte du Trésor, aug., £ 6,000. Réserve en billets, dim., £ 463,000. Fonds publics, inchangés.

Le rapport de la réserve de la Banque à son passif, s'établit cette semaine à 23.80 contre 23.86 p. 100 la semaine dernière. Le taux officiel d'escompte ressort à 6 p.c.

LES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA

LE GYPSE

L'usage qui tend de jour en jour à se servir davantage du ciment pour fins de construction ou autres, le grand nombre d'immeubles qui se construisent tous les ans à l'épreuve du feu ont beaucoup contribué à la demande toujours croissante du gypse.

L'industrie du gypse au Canada est une des plus anciennes et elle est de très grande importance, la troisième parmi les diverses contrées du monde.

Elle a pris en ces dernières années un développement considérable et, d'après les rapports du gouvernement, le prix d'une tonne de gypse, qui était de 80.90 en 1905, a augmenté d'année en année jusqu'à atteindre \$1.23 en 1913.

Depuis lors, bien que n'ayons pas les chiffres du gouvernement, nous savons par les rapports de différentes compagnies que le prix du gypse n'a cessé d'augmenter.

Plus d'un lecteur se demandera peut-être ce qu'est le gypse. C'est un sulfate de chaux hydraté, dont il existe des gisements considérables entre autres au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Il s'emploie en grande quantité dans la fabrication du ciment.

Le gypse calciné, que l'on appelle aussi "stuc" ou "Plâtre de Paris", sert, dans les constructions à l'épreuve du feu, pour les enduits des murs et des plafonds. Affiné, il est d'un grand usage dans l'art dentaire.

Il existe donc un vaste champ d'exploitation pour l'industrie du gypse au Canada et les placements que l'on pourrait y faire ne peuvent être que très avantageux, ainsi que nous essayerons de le démontrer dans un prochain article.

(annonce.)

LE MANUEL DU SPECULATEUR

contient les renseignements les plus intéressants sur les valeurs spéculatives. L'édition de septembre sera bientôt prête à être distribuée. Pour en recevoir gratuitement un exemplaire, il suffit de s'adresser à:

M. Paul de Martigny

au Bureau de Montréal de la

BRYANT, DUNN & Co.,

Rue St-François-Xavier, Nos 84-85.

TELEPHONE MAIN 4960

W. G. Ross.

175,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

100,000

ÇA ET LA

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier au Board of Trade, on a enregistré 1,429 boîtes de fromage qu'on a refusé de vendre aux prix que voici: 19 sous et demi pour 587 boîtes de blanc No 1; 19 sous 1/4 pour 446 boîtes de blanc No 2; 13 sous et demi pour 180 boîtes de blanc No 3, et 19 sous 1/4 la livre pour 216 boîtes de blanc No 2. A Madoc, Ontario, 225 boîtes de fromage ont trouvé preneur à 20 sous 13-16; 195 boîtes à 20 sous 3-4, tandis que 20 sous 1-4 ont été refusés par les vendeurs de 1,320 boîtes de fromage, à Woodstock, Ontario.

La Banque des Marchands du Canada annonce qu'elle ouvre deux nouvelles succursales dans l'Ontario; une à Almonte et l'autre à New Toronto.

Un emprunt intérieur n'étant plus chose nouvelle pour les Canadiens, rien d'étonnant que l'emprèvement des souscripteurs soit, cette année, moins marqué que l'automne dernier. Ceci n'indique pas, toutefois, que la souscription, jusqu'à ce jour, ne satisfait pas les autorités à tout fait prévoir, au contraire, que cette émission sera couronnée de succès, des demandes importantes de titres ayant déjà été enregistrées, comme on pourra le voir dans une autre colonne, mais il reste acquis que certains gros souscripteurs de l'an passé ne se sont pas présentés au guichet avec autant de précipitation que la fois précédente.

D'après une dépêche reçue à New-York, Yves Guyot, un économiste français, se montre très optimiste à l'endroit du prochain emprunt français et de la situation générale du commerce de la France qu'il dit n'avoir jamais été meilleure depuis l'explosion des hostilités. D'autre part, on est évidemment satisfait à Londres, de la coopération de la Russie, de la France et de l'Italie, avec l'Angleterre, dans une intervention collective pour la stabilisation des changes étrangers, au moyen d'une réunion des réserves d'or de ces divers pays.

Les compensations des banques montréalaises, pour la huitaine écoulée ce matin, se présentent à \$70,680,178, la semaine dernière (huitaine de 5 jours ouvrables) et \$48,853,942, pour la période correspondante de l'année passée, et \$48,999,937, en 1914.

LA COTE NEW-YORKAISE

Nous recevons de la maison Bryant, Dunn & Co. les considérations qui suivent, en date du 13 septembre:

Par bond-rapides, le Bethlehem Steel s'est inscrit en clôture à 55 1/2, ce qui constitue une avance de 59 points. Le General Motors a continué sa randonnée à longues enjambées. Après avoir monté, hier, de 42 points, il a monté aujourd'hui de 55. Ces deux valeurs ont été le plus en vue parmi plusieurs qui l'étaient beaucoup. De ce nombre sont le Crucible, le Baldwin, le Industrial Alcohol, le Maxwell Motors et le American Smelters.

Le public recommence à s'intéresser aux valeurs, et à son habitude il se lance tête baissée dans le courant spéculatif. C'est à quoi on attribue l'énorme volume des affaires qui se traitent en Bourse depuis une dizaine de jours. Pour la troisième fois, en suivant cette semaine les ventes, à la fin de la journée portent sur plus d'un million d'actions. Et rien n'indique encore que ce mouvement ait pris son plein développement.

Il est certain toutefois que de gros capitalistes liquident et que le public achète à tour de bras. Si l'activité spéculative se maintient, l'accroissement énorme des prêts à vue provoquera avant peu un relèvement du loyer de l'argent. Si le public continue à absorber les valeurs, un moment arrivera où les gros capitalistes qui les ont acceptés à la baisse, seront allégés. L'équilibre du marché sera alors rompu et la réaction prochaine. Le tout est de savoir à quel moment se produira cette éventualité.

D'autre part, les cours ont suivi pendant dix mois une gradation descendante et depuis trente jours seulement une gradation ascendante. Un coup d'œil à la cote d'il y a un an permet de voir que les valeurs n'ont pas regagné le terrain perdu. Il n'est pas exagéré de prévoir qu'elles le regagneront, puisqu'en dix mois elles ont encaissé de formidables recettes et qu'elles sont aujourd'hui en meilleure posture qu'elles n'étaient alors.

Ayant exposé la manière de voir respective du haussier et du baissier, nous laisserons à l'opérateur le soin d'en dégager la conclusion. Nous ajouterons toutefois qu'après une hausse pareille, une solution semble à prévoir. La sagesse consisterait peut-être à attendre pour s'engager.

EMPRUNT DE GUERRE

Voici quelques-unes des principales parmi les grosses souscriptions à l'emprunt intérieur de guerre canadien enregistrées jusqu'à cette heure:

C. P. R. \$2,500,000
Mackay Companies. 2,000,000
Great West Life. 1,000,000
Standard Life. 650,000
Montreal Power. 500,000
J. K. L. Ross. 500,000
Sir Herbert S. Holt. 250,000
North British and Mercantile. 175,000
James Carruthers. 100,000
J. W. Norcross. 100,000
Dominion Steel Foundry. 100,000
Canadian Cartridge Co. 100,000
Burlington Steel Co. 100,000
Union Steamships Co. 100,000
Assurance Royale. 100,000
Ville de Winnipeg. 100,000
Ville de Westmount. 100,000
W. G. Ross. 50,000

LES BOURSES ETRANGERES

LE MARCHÉ NEW-YORKAIS EST EMBALLE ET LE PUBLIC ABSORBE LES VALEURS AVEC UNE GRANDE LIBERALITE.

New-York, 14. — La large hausse des cours qui prévalait à la clôture des opérations, hier, s'est répétée et même accentuée, à l'ouverture d'aujourd'hui, plusieurs favoris de la spéculation changeant de mains par larges masses et accusant des plus-values variant de 1 à 3 points, avec 5 points de gains pour le Bethlehem Steel, laquelle avance s'est bientôt portée à 20 points, tandis que l'U. S. Steel se hissait derechef à son point culminant d'il y a quelques semaines. Le Reading et l'Union Pacific ont fait saillie, chez les chemins de fer.

A l'état normal des choses, l'énorme réalisation de bénéfices à laquelle a donné lieu le transfert de 500,000 parts, durant la première heure d'opérations, eût déterminé une énergique réaction de la cote, mais cette liquidation n'a produit qu'une légère dépression, neutralisée par un nouvel afflux d'ordres d'achat et de nouveaux progrès. Les boursiers ont été fermes.

Londres, 14. — Les affaires ont été languissantes, au Stock Exchange, aujourd'hui, et les valeurs britanniques dites de "père de famille" ont perdu une fraction, faute de soutien. Les valeurs américaines ont été fermes et sans changement. L'inflation de la circulation des bons du Trésor absorbe une forte portion des disponibilités. Les taux de l'escompte ont été serrés.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beaudry et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	OUV.	CLÔT.	VALEURS	OUV.	CLÔT.
Ames. Hold.	22	23 1/2	Mon. Tr. Co.	110	110
Ames. Ind.	15	15 1/2	Mrs. T. Co.	110	110
Beit. Ind.	15	15 1/2	N. S. S. Co.	129 1/2	129 1/2
Br. T. L. S. P.	59 1/2	59 1/2	Ont. S. P.	111	111
Can. Car.	40	40	Ogilv. S. P.	134	134 1/2
Can. C. M.	68 1/2	68 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. C. P.	61	61	Que. S. P.	114	114
Can. C. S.	109 1/2	109 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. C. T.	109 1/2	109 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. C. W.	109 1/2	109 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. F. W.	109 1/2	109 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. G. E.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. G. L.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. G. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. G. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. L. C.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. L. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. L. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. L. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. M. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. M. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. M. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. N. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. N. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. N. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. O. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. O. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. O. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. P. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. P. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. P. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. R. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. R. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. R. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. S. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. S. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. S. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. T. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. T. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. T. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. U. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. U. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. U. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. V. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. V. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. V. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. W. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. W. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. W. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. X. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. X. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. X. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Y. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Y. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Y. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Z. S.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Z. W.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114
Can. Z. Y.	119 1/2	119 1/2	Que. S. P.	114	114

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue St-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Midi	Valeurs	Ouv.	Midi
All. Ch. R.	27 1/2	27 1/2	Ins. Cop.	61 1/2	62
Am. Ch. R.	27 1/2	27 1/2	Leighval.	80 1/2	80 1/2
Am. B. Sug.	95 1/2	95 1/2	Mac. Moto.	90 1/2	90 1/2
Am. C. S. P.	61 1/2	61 1/2	Mac. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. Car. F.	61 1/2	61 1/2	Mia. Pacif.	114 1/2	114 1/2
Am. C. M.	61 1/2	61 1/2	Nat. Lead.	114 1/2	114 1/2
Am. C. P.	61 1/2	61 1/2	N. Y. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. C. S.	61 1/2	61 1/2	North. Pac.	109 1/2	109 1/2
Am. C. T.	61 1/2	61 1/2	Peas. S. P.	55 1/2	55 1/2
Am. C. W.	61 1/2	61 1/2	Reading	112 1/2	112 1/2
Am. F. W.	61 1/2	61 1/2	Republ. R.	67 1/2	67 1/2
Am. G. E.	61 1/2	61 1/2	Rub. S. P.	67 1/2	67 1/2
Am. G. L.	61 1/2	61 1/2	South. Pac.	98 1/2	98 1/2
Am. G. S.	61 1/2	61 1/2	Union Pac.	114 1/2	114 1/2
Am. G. W.	61 1/2	61 1/2	U. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. L. C.	61 1/2	61 1/2	West. Pac.	114 1/2	114 1/2
Am. L. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. L. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. L. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. M. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. M. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. M. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. N. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. N. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. N. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. O. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. O. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. O. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. P. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. P. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. P. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. R. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. R. W.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. R. Y.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1/2
Am. S. S.	61 1/2	61 1/2	Y. S. S. P.	114 1/2	114 1

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

KAVALA
MIS A SAC

LES TURCS ONT PILLÉ LA VILLE
ET MASSACRÉ NOMBRE DE CI-
TOYENS A LA FAVEUR DE LA
RETRAITE DES GRECS.—EME-
TES ET PANIQUE.

Paris, 14.—Le port de Kavala, en Grèce, a été pillé et plusieurs citoyens de la ville ont été massacrés par les Bashibazouks turcs, à la faveur de la retraite de la garnison grecque. La dépêche, qui a été envoyée de Salonique à l'agence Havas, porte aussi que les Bulgares ont lancé un ultimatum au colonel Christodoulou, commandant de la garnison, dans la nuit du 10 septembre, et c'est alors que le colonel a dirigé la direction de Thasos avec 1,500 hommes.

La panique qui se produisit dans la ville quand les citoyens assistèrent à la fuite de la garnison grecque fut indescriptible. Les Turcs entrèrent alors et mirent tout à feu et à sang. Les Bulgares sont maintenant campés à Calidorman et Kuchuk-orman. Leurs avions ont aussi survolé la ville pour lancer des bombes qui ont tué plusieurs personnes.

Athènes, 13, par voie de Londres, 14.—La légation anglaise a informé aujourd'hui M. Drippers, ministre américain, que les Grecs ont livré aux Bulgares les derniers forts défendant le port de Kavala, dans le nord-est de la Grèce. Il y a quelque temps, les Bulgares ont occupé plusieurs des forts. Les navires de guerre des Alliés ont transporté 1,500 soldats à Thasos.

LA RUSSIE AURA
CONSTANTINOPE

LES PAYS DE L'ENTENTE ONT
PROMIS CONSTANTINOPE A LA
RUSSIE, EN CAS DE DÉFAITE
DES EMPIRES CENTRAUX.

San Francisco, 14.—M. Itchas, membre de la Douma et de la délégation de parlementaires russes envoyés par le tsar en Angleterre, en France et en Italie pour conférer avec ces gouvernements, a déclaré que les pays de l'Entente ont promis Constantinople à la Russie, en cas de défaite des empires centraux.

«Le but du voyage de cette délégation, a dit M. Itchas, c'est de constater les ressources économiques et militaires des alliés de la Russie. Après avoir vu nos sommes mieux préparées que jamais à continuer la guerre, d'autant plus que nous avons maintenant toutes les munitions dont nous avons besoin, et que nous pouvons maintenant une offensive continue.

Les autres alliés nous ont promis solennellement que Constantinople et les Dardanelles deviendront territoire russe».

M. Itchas, venu ici par voie de Japon, affirme qu'il a visité l'Amérique pour consulter les comités de ses compatriotes touchant les mesures à prendre pour secourir les milliers de réfugiés qui ont fui en Russie, lors de l'occupation de la Lithuanie par les Allemands.

MORT DE Mme
J.-H. FILION

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Emélie Bélingue, veuve de feu Joseph-Hector Filion, autrefois avocat à Sainte-Scholastique. Madame Filion était à Beaulieu lorsqu'elle se sentit subitement indisposée; la maladie s'aggrava tellement que l'on dut la transporter à l'hôtel-Dieu, à Montréal, pour y subir une opération. Et hier elle expira.

Les restes mortels ont été transportés à sa résidence, 2459 rue Hutchison.

Madame Filion laisse pour déplorer sa perte trois filles et un fils: Madame E. Lacroix, Madame Ed. Archambault, Mlle Laurence et M. Louis Filion, maître de poste de la station postale B, à Montréal; aussi un petit-fils, M. Hector Filion.

Les funérailles auront lieu le samedi, 16 courant, à l'église Saint-Georges.

LES BOCHES PILLENT LES CIVILS BELGES

LES TOMMIES
DANS LA JOIE

New-York, 14.—Une dépêche de Londres au Sun dit que les soldats allemands s'emparent des vivres envoyés par la Commission de secours américaine à la population belge.

Le correspondant du Times à Copenhague, citant un extrait du

«Tribune», dit que non seulement les Allemands qui gagnent le front oriental ont leur havre-sac rempli de ces vivres, mais qu'en voit arriver tous les jours en Allemagne, où ils vont prendre quelque chose, chargés de fruits de leurs rations.

Quintal. On sait que ce dernier a été renvoyé le printemps dernier avec plusieurs autres employés. Il ne voulait pas accepter la décision du conseil et réclama son salaire.

Me Morin est d'avis que le Dr Quintal étant engagé par contrat ne peut être congédié avant l'expiration de ce contrat.

On décide donc de réintégrer le Dr Quintal dans ses fonctions; il fera l'inspection des écoles.

M. Marius Dufresne, ingénieur de la ville, répond au projet que lui a fait signifier le conseil, à propos de l'éclairage du boulevard Pie IX. Il déclare qu'il n'est aucunement responsable des retards qui se sont produits. Il a préparé les plans du système d'éclairage, mais il prétend n'avoir pas été consulté sur l'achat des matériaux. C'est grâce à cela que de mauvais matériaux ont été achetés.

M. Dufresne critique vertement le conseil qui est responsable, dit-il, du gâchis qu'il a délibérément voulu.

UNE SAISIE
EST ANNULÉE

LE TRIBUNAL ANNULE UNE SAISIE
QUE LA ELDER-EBANO AS-
PHALT AVAIT PRATIQUEE
CONTRE LA WARNER-QUINLAN
ASPHALT ENTRE LES
MAINS DE LA VILLE.

Le juge Greenshields, siégeant en Cour de pratique, hier après-midi, a rendu un jugement qui annule une saisie que la Elder-Ebano Asphalt Co., Ltd., avait pratiquée contre la Warner-Quinlan Asphalt Co., Ltd., entre les mains de la ville de Montréal, au sujet d'un contrat par lequel la Warner-Quinlan s'engageait à fournir à la ville pour \$24,810 d'asphalte.

La compagnie demanderesse déclarait que la compagnie défenderesse lui avait donné par contrat le privilège exclusif de vendre de l'asphalte, fabriqué par la défenderesse, dans la province de Québec et dans la ville d'Ottawa. Malgré ce contrat, la défenderesse avait obtenu un contrat de la ville de Montréal pour la fourniture de \$24,810 d'asphalte. La demanderesse prétendait qu'en agissant ainsi la défenderesse avait assumé toutes les obligations d'un mandant et était responsable de ces obligations. La demanderesse pratique, en conséquence une saisie contre la défenderesse entre les mains de la ville de Montréal. La saisie portait sur la somme de \$23,180.

La compagnie défenderesse présentait une motion pour faire annuler la saisie et cette requête a été maintenue. Le juge Greenshields a déclaré que le contrat intervenu entre la compagnie défenderesse et la ville est en violation des obligations de la défenderesse envers la demanderesse, le recours de cette dernière ne peut être exercé au moyen d'une saisie mais au moyen d'une poursuite en réclamation de dommages.

BREF DE SAISIE-ARRÊT ANNULÉ

Un autre litige où se trouvait intéressée la compagnie Elder-Ebano, a été jugé, hier après-midi, par le juge Lafontaine. La cause est celle de l'Elder-Ebano contre W. A. Taylor, entre M. de Port-Arthur, Ont., et Julien Toussaint & Co., Ltd.

La compagnie demanderesse avait fait mettre contre le défendeur Taylor un bref de saisie-arrêt avant jugement sur l'affidavit de son président qui alléguait que le défendeur était sur le point de quitter la province de Québec avec l'intention de frauder ses créanciers et la demanderesse en particulier.

Le défendeur a contesté la saisie-arrêt, niant les allégations contenues dans l'affidavit.

Le juge a annulé la requête du défendeur et a annulé avec dépens le bref de saisie-arrêt avant jugement. Le juge considère que la saisie-arrêt a été émise sur l'allégation positive contenue dans l'affidavit que le défendeur devait quitter la province avec l'intention de frauder, et non pas sur une simple allégation de croyance de départ.

Le juge croit cependant que la conduite du défendeur est bien fondée et qu'il n'y a pas de saisie-arrêt avant jugement ou qu'il n'y a pas de demande de cession de biens.

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

CHAMBRE DE COMMERCE
CREER PLUS
D'ENTENTE

LE DEPUTE J. W. JOHNSON AP-
PROUVE LE PROJET DU VOYA-
GE D'HOMMES D'AFFAIRES ON-
TARIENS DANS QUEBEC, AFIN
DE RESSERRER D'AVANTAGE
LES RELATIONS DES DEUX
PROVINCES.

A sa réunion ordinaire d'hier après-midi, la Chambre de commerce du district de Montréal a pris connaissance d'une lettre de M. J. W. Johnson, député aux Communes pour West-Hastings, où celui-ci approuve le projet, qui se réalisera vraisemblablement le mois prochain, par le voyage d'un groupe d'hommes d'affaires ontariens dans le Québec, ayant pour objet le resserré des relations existant entre les deux principales fractions de la population canadienne.

M. Johnson rappelle qu'en appuyant l'adresse en réponse au discours du trône, en février 1909, il attira l'attention des députés sur les conflits qui canadiens trop fréquemment entre Canadiens de langues française et anglaise, exprimant l'opinion que ces difficultés s'évanouiraient devant une connaissance plus complète des deux groupes en présence et qu'on devait travailler énergiquement à créer plus d'entente entre les deux provinces d'Ontario et de Québec. Il ajoute que, chaque année, une moyenne de 30 jeunes Canadiens-français du Québec sont à l'Ontario Business College, de Belleville, qu'il a dirigé durant de longues années.

Sur ce, un membre de la Chambre de commerce fait remarquer qu'une semblable migration des étudiants anglo-ontariens serait à n'en pas douter de nature à améliorer la situation actuelle.

M. F. C. T. O'Hara, de l'administration du commerce à Ottawa, annonce à la Chambre la visite à Montréal de la *Dominion's Royal Commission*, l'un des rouages auxquels a donné naissance la Conférence impériale de 1911, vers la fin d'octobre. M. O'Hara demande à la Chambre de commerce et au *Board of Trade* de faciliter autant que possible le travail de la Commission, lequel consiste en enquêtes économiques.

Le secrétaire donne lecture de la lettre de démission de M. W. G. Gear, comme conseiller de la Chambre, tout en exprimant le regret de M. Gear, qui constitue une perte pour le conseil de la Chambre. M. J. W. Quintal propose que cette démission soit acceptée, avec regrets. Sur proposition également de M. Quintal, M. C.-E. Racine, courtier en douane, est appelé à remplacer M. Gear au conseil.

LES BARBIERS

LA FERMETURE
DE BONNE HEURE

DANS SEIZE QUARTIERS, 256 FI-
GAROS SE DECLARENT EN FA-
VEUR DE DEUX SOIRS DE CON-
GE PAR SEMAINE.

Tous les maîtres-barbiers sont convoqués à une assemblée qui se tiendra dimanche prochain, en la salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine (angle Sainte-Elisabeth), pour y discuter la question brûlante de la grève de leurs employés.

Dans seize quartiers des plus populaires de la ville, quelques patrons ont risqué une enquête pour connaître à fond la nature des exigences des ouvriers-barbiers.

Il y a eu dans les tournées 381 figures sur ce nombre, 82 seulement sont en faveur de la fermeture à 8 heures, 50 ne se sont pas prononcés et 256 veulent deux soirs par semaine à 7 heures et les autres soirs fermeture à 9, excepté les jours de fête et le samedi.

De leur côté, les employés-barbiers ont tenu hier soir une très importante assemblée, au cours de laquelle ont été discutées les mesures à prendre pour assurer le succès complet de leur cause. En général, un grand nombre de patrons ont signé le contrat faisant droit aux revendications de leurs employés, mais ils ne le mettent pas en vigueur immédiatement.

Si la chose est jugée nécessaire, les officiers de l'union annoncent que tous les employés quitteront de nouveau le travail dès lundi pour assurer le succès de la grève.

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

VICHY
CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
L'Eau Naturelle
Alcaline du Monde!

Acide urique,
Goutte,
Dyspepsie,
Diabète.

Consultez votre Médecin

Pas véritable
sans
CELESTINS

CANADIAN PACIFIC

COURSES DE DORVAL

13 au 20 septembre inclusivement
Départ de la gare Windsor à 1.10 p.m.,
1.35 p.m., 1.50 et 3.15 p.m. Retour après la
dernière course.

Passage dans une seule direction 15 sous.
Aller et retour, 25 sous.

EXPOSITION CENTRALE DU CANADA
OTTAWA, 83.35
Du 9 au 16 septembre 1916

Départ du 8 au 15 septembre inclusivement.
Billets bons pour sept jours de la
date de vente, mais pas après le 15 septem-
bre, 1916.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques
Tel. Bell, Main 2125
Hotel Windsor, Gare Place
Viger et de la Rue Windsor

LES DENTISTES

DEUX DES NOTRES
SONT DECORES

LE DR E. DUBEAU EST CREE OF-
FICIER DE L'INSTRUCTION PU-
BLIQUE ET LE DR J. NOLIN, OF-
FICIER D'ACADEMIE.

«Néut être l'absence forcée du professeur G. D'Argent, de Paris, qui vient de débarquer à New-York et que nous aurons probablement le plaisir de voir arriver demain à Montréal, le gouvernement français, messieurs, auraient décoré deux de vos collègues. Qu'il suffise de vous annoncer pour le moment la bonne nouvelle: la France remet à votre doyen, le Dr E. Dubeau, la rosette d'officier d'Instruction Publique, et à votre collègue, le Dr J. Nolin, celle d'officier d'Académie».

Cette nouvelle fut annoncée par le consul de France en réponse à la santé de la France et ses alliés, hier soir au Windsor, au cours du banquet de l'Association dentaire canadienne.

Visiblement émus, les deux fondateurs de l'Ecole dentaire de Montréal ont su, à l'occasion, adresser d'aimables remerciements au représentant de la France.

La France elle-même, au cours du banquet, comblée des éloges que lui ont faits les orateurs. Le Dr Thornton, de l'Université McGill, a su avec une éloquence que l'on sentait sincère parler de «cette nation qui sortira plus pure et plus grande» de la guerre, parce que «les sacrifices qu'elle a faits sont les bases nécessaires de toute grandeur vraie et durable».

Dans leurs tostes au roi, au Canada et à l'Empire, les Drs G. F. Bush, de Winnipeg, et W. T. Cowan, de Regina, Sask., ont tour à tour vanté la ténacité de l'Empire britannique, la fierté de sa fidèle alliée d'outre-Manche et le dévouement inébranlable du Canada.

«La France et l'Angleterre, a dit le Dr Cowan, marchent comme deux sœurs, la main dans la main, pour le triomphe de la liberté civile et religieuse».

Les santés de Nos universités, Nos hôtes et La presse furent portées par Mgr Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, les Drs Price, de Cleveland, Logan, de Chicago, Jarman, de Philadelphie, et A. L. Larose, de Montréal.

L'orchestre du Windsor, descendant par moment des sphères de la musique classique, a très bien su faire raisonner les échos de la salle de nos airs canadiens.

L'impression laissée par ces 250 convives, s'amusant ferme au milieu de leurs travaux, est des plus agréables.

Il faut féliciter l'Association dentaire canadienne de ne pas avoir oublié, dans tout ce qu'elle fait pour assurer le succès de son congrès, qu'il y a au pays deux langues officielles: l'anglais et le français.

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

—Il marche, mon cheval!... Il marche!

Boris se pencha et enleva l'enfant, qu'il assit sur son genou.

—Viens ici, futur cavalier! Stoj est un malin, qui pourrait bien t'envoyer par terre, sans crier gare.

Aniouta avait suivi le chien. Maintenant, elle s'appuyait au dossier du fauteuil de Boris et, un peu penchée, riait de la joie de son petit ami que l'officier faisait sauter sur son genou.

La comtesse Vlasovsk, tout occupée à une broderie compliquée, tressaillait en entendant une voix qui chuchotait à son oreille:

—Ceci n'est-il pas d'un symbolisme!

—Stoj, ici!

Aussitôt, le chien obéit. Il s'approche, en ayant soin de ne pas déranger les lévriers étendus aux pieds de Boris. Car il connaissait les distances et témoignait de la considération à ces aristocratiques animaux qui avaient l'honneur de suivre le maître à Petersbourg, d'occuper une place dans sa voiture et de bondir autour de lui quand il sortait à cheval. Mais, par contre, il montrait la plus dédaigneuse indifférence à ce campagnard de Rik, lequel la lui rendait bien, d'ailleurs.

Jacques battit des mains.

DUPUIS FRERES, Limitée
DUPUIS FRERES, Limitée
EPICERIE

A PRIX SPECIAUX

Ces prix pour vendredi et samedi. Tél. est 4510.

MEILLEUR SUCRE GRANULE, sac de coton de 10 lbs. 74c

Un sac à chaque client, avec commande.

SPECIAUX DE VENDREDI
TOUTE LA JOURNEE

Macaroni des familles, .05
paquet de .09, pour .10
Limite de 3 paquets

Nouilles aux oeufs. Va-
leur de .09, pour .10
Limite de 3 paquets
Avec commande

Café Golden Santos. Valeur de
30 pour .38
Café Moka et Java, livre .38
Café au cacao préparé au lait
et sucre, boîte .24
Crème de blé, 3 livres .25
Blé moulu, 5 livres .25
Miel sucré, 3 boîtes .25
Crevettes fraîches, 2 boîtes .18
Crevettes Barataria, la boîte .18
et .19
Saumon rose, boîte 1 livre .12
Saumon rouge, boîte 1 livre .12
Thé vert Japon, livre .30
Thé vert 5 o'clock, livre .35
3 livres .1.00
Thé noir Indo Ceylan, livre .25
3 livres .75
Thé noir mélangé spécial, livre .40
3 livres .1.20
Thé noir orange Pekoe, livre .50
3 livres 1.35
Poudre à rôtir ou blanc-manger, 3 paquets .23
Miel nouveau, rayon .20
Farine Ogilvie ou Regal, sac de 7 livres .1.15
sac de 24 livres .1.15
Farine Ogilvie, sac de 7 livres .1.15
sac de 24 livres .1.15
Flocons de maïs Quaker ou Krinkle, 3 paquets .21
Spaghetti avec fromage de Clark, boîte, 10, 15 et .25
Raisin épinette, 2 paquets .25
Oranges Valencia, la douzaine .25
25, 35 et .48
Cirage 2 dans 1, 3 boîtes .25

Le temps qu'il fera

Ce soir averse, suivie de beau et frais.

Chiffres fournis par R. de Meslé, géomètre de l'Etat et Harrison, 322 rue Notre-Dame ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	75
Même date l'an dernier	63
Aujourd'hui minimum	60
Même date l'an dernier	55

BAROMETRE : 58 a.m., 29.95; 11h a.m., 29.93; 1h p.m., 29.91.

DEMAIN, VENDREDI 15 SEPTEMBRE

4 Temps, Les Sept Douleurs, B. V. M.	5.30
Lever du soleil	5.30
Coucher du soleil	6.10
Lever de la lune	7.34
Coucher de la lune	10.10
Dernier quartier de la lune, le 15, à 0h. 41m. du matin.	

MARIAGE CHEVRIER-BRUNELLE

Le mardi 19 septembre, à sept heures du matin, sera célébré en l'église St-Louis de France, le mariage de Mlle Alice Chevrier, fille de M. et Mme J. N. Chevrier, à M. Georges E. Brunelle, fils de M. et Mme O. L. Brunelle.

13 VICTIMES AU PONT DE QUEBEC

UN AUTRE OUVRIER EST DISPARU. — LE LT-COL. MONTSARRAT CONFIRME QUE LE DESTIN EST DU A LA RUPTURE D'UNE PIECE SUR LAQUELLE S'APPUYAIT LA TRAVÉE.

Québec, 14. — Le nombre des victimes de l'effondrement du pont de Québec est maintenant de treize, par la mort de J. Thiffault, de St-Adolphe (Champlain). On l'avait d'abord rapporté sans, mais on apprend à sa maison de pension qu'il n'a pas été vu depuis la catastrophe.

RAPPORT OFFICIEL AU GOUVERNEMENT

Le lieutenant-colonel Montsarrat, président de la commission des ingénieurs du pont de Québec, est arrivé à Montréal, hier, en route vers Ottawa, où il va soumettre un rapport au gouvernement au sujet de l'accident. Il déclare qu'il a fait une enquête approfondie, après la catastrophe, et il est indubitable, dit-il, qu'elle a pour cause la rupture du coussinet d'acier sur lequel s'appuyait la travée, et quand l'extrémité sud-est s'est affaissée toute la charpente a tourné. Le morceau d'acier ne constituait pas une partie de la structure permanente.

Le colonel Montsarrat affirme que le cantilever a résisté à l'effroyable pression sans faiblir appréciablement, pression qu'il ne subira jamais quand le pont sera ouvert à la circulation. "L'accident n'a été qu'une malchance, dit le chef du bureau des ingénieurs. Vous ne pouvez jamais dire quand un rail va se briser sur une voie, et il en a été de même de l'accident du pont."

LE PONT SERA RECONSTRUIT

Ottawa, 14. — On a annoncé cet après-midi que le pont de Québec sera reconstruit plus tôt possible, conformément aux anciens devis. MM. Montsarrat et Borden, deux membres de la commission du pont, sont dans cette ville aujourd'hui à propos de l'entreprise. On a donné instruction à la commission chargée des travaux de procéder au plus tôt au parachèvement du pont.

NOUVEAUX AVOCATS DANS L'ONTARIO

DEUX CANADIENS-FRANÇAIS ADMIS A LA PRATIQUE.

Toronto, 14. — Vingt nouveaux disciples de Thémis ont été admis à la pratique du droit et du notariat, ce matin. Sur ce nombre, se trouvent deux Canadiens-français, MM. Albert Aubin, de Sturgeon Falls, Ont., et Henri Saint-Jacques, d'Ottawa, ex-inspecteur des écoles bilingues. Un autre étudiant en droit, M. Waldo Guertin, sera bientôt admis à la pratique. Parmi les étudiants en Droit cette année, il y a quatre Canadiens-français, en deuxième année et cinq en première.

LE FAMEUX VOL DE NEW-WESTMINSTER

Chicago, 14. — La police croit que la mise en arrestation de Michel B. Shortall, de cette ville, à Toronto, va aider l'identification des quatre bandits qui ont dévalisé la succursale de la banque de Montréal à New-Westminster, Colombie-Anglaise, et à récupérer une partie de la somme volée qui se monte en tout à \$250,000.

La police aujourd'hui recherche Martin H. Flannigan, qui a certainement de l'argent dans la volée de la banque de Toronto. Shortall, essayait de l'ouvrir lors de son arrestation. Le chef de police Healy a recommandé à ses policiers de guetter Flannigan qui, croit-on, a déjà été accusé, en mai 1913, pour avoir eu en sa possession des billets volés de la banque de New-Westminster.

LA GREVE A NEW-YORK

New-York, 14. — Les chefs des employés de tramways en grève estiment que plus de 10,000 hommes vont prendre part à une grande manifestation, aujourd'hui. Les autorités municipales et les chefs des deux parties ont tenu des conférences dans un nouvel effort pour terminer ce conflit qui a arrêté la circulation sur la plupart des voies de surface, dans les quartiers de Bronx et de Manhattan, et dans le comté de Westchester.

La procession doit commencer à 11 heures, de la 86e rue à la place Union, où va se tenir l'assemblée, cet après-midi. M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, M. Meyer Long, socialiste de renom, et les chefs des employés doivent porter la parole.

"NOUS CROYONS EN LA VICTOIRE FINALE"

ENTREVUE DE M. JOSEPH KERHULU REVENU DU FRONT. — SUPERIORITE DU SERVICE AERIEEN FRANÇAIS. — CE QUE L'ON PENSE DES CANADIENS LA-BAS. — ET LE KAISER ?

M. Kerhulu, pâtissier, est de retour du front, en congé parmi nous pour quatre mois. Interrogé par notre représentant, M. Kerhulu a bien voulu nous donner ses impressions, quoiqu'il ne fût à Montréal que depuis deux heures à peine.

Mon impression, dit-il, c'est celle de tous les Français : nous croyons en la victoire finale. Mais la fin n'est pas prochaine et les hostilités dureront bien encore un an au moins. Les Allemands cependant sont sur la défensive sur tous les fronts et je puis vous assurer que nous avons la supériorité, au moins dans le service aérien. En effet, grâce à un nouveau moteur, nos avions dépassent de beaucoup ceux des Allemands. En supposant que les Allemands en découvrent le secret, immédiatement nous avons sur eux une avance de six mois dans la construction. Quant à l'artillerie, nous les valons.

"Ce qui rend une attaque difficile, ajoute M. Kerhulu, ce sont les tranchées différemment fortifiées dans des secteurs adjacents. Les plus faibles sont prises et il devient nécessaire d'entourer les autres pour en faire le siège. C'est ce qui retarde l'attaque de la Somme, et en particulier, les Anglais à Thiepval. Puis il y a les mitrailleuses et le fil de fer. Un bombardement de 150 heures peut être rendu inutile. S'il y a un répit d'une nuit avant la charge de l'infanterie, parce que l'ennemi rétablit son réseau de fil de fer et son cordon de mitrailleuses."

— Et que pense-t-on de l'armée canadienne, là-bas ?

— Je vous assure, répond notre interlocuteur, qu'on considère les Canadiens comme des soldats très braves et qu'on apprécie beaucoup les sacrifices que le Canada s'est imposés.

M. Kerhulu a été un long temps sur le front de la Somme et sur celui de Champagne. A l'ouverture de la grande rue qui se poursuit actuellement, il était employé à la garde d'un camp de détention.

"J'ai beaucoup causé avec les Allemands, nous dit-il. Ils conservent, en dépit de tout, le culte du Kaiser."

Puis, M. Kerhulu clôt l'entretien en disant modestement qu'il n'est qu'un simple soldat et que par conséquent il n'est dans le secret de deux de nos très loins, mais il oublie de nous dire qu'il refuse une promotion pour rester avec un groupe de camarades, soldats comme lui.

RECLAMATION CONTRE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

UNE ACTION DE \$1,000 EST INTENTÉE PAR MME CHARETTE.

Le juge Lane entend aujourd'hui un litige survenu entre une société mutualiste et la veuve d'un de ses sociétaires ; la cause ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui s'occupent des sociétés mutuelles. Les parties en cause sont la veuve de M. Dr Charette, de Montréal, contre la Société des Artisans Canadiens-français.

En septembre 1914, Mme Charette payait plusieurs mois d'arrérages de son mari, sociétaire des Artisans. Mme Charette payait ce jour-là environ \$15 d'arrérages dans les contributions de son mari. Elle obtint un reçu d'un des trésoriers de la société.

Le même jour, son mari, qui avait été victime d'un accident d'automobile et qui avait eu le crâne fracturé, subissait l'opération de la trépanation à l'hôpital Royal Victoria; peu après il succombait.

La société, après la mort du Dr Charette, refusa de payer à la veuve sa réclamation de \$1,000, alléguant que le défunt, à cause de son retard à payer ses contributions, avait été non seulement suspendu comme sociétaire, mais déchu de ses droits. La société avait toutefois accepté la somme de \$15 en règlement des arrérages, croyant le Dr Charette en bonne santé, car il arrive souvent que la société accepte ainsi de l'argent de membres en retard dans le paiement de leurs contributions, bien que les règlements de la société disent qu'un membre est suspendu après un mois de retard, et déchu de ses droits après un retard plus prolongé.

Aussitôt que la société eût appris l'état critique du Dr Charette, elle voulut remettre à Mme Charette la somme perdue pour les arrérages. Celle-ci refusa d'accepter et maintenant elle réclame \$1,000 de la société.

La cause s'instruit.

AUX ASSISES

JOSEPH CARDIN ET ALPHONSE CHARBONNEAU SE DECLARENT COUPABLES D'HOMICIDE INVOLONTAIRE.

Sur les conseils de leur avocat respectif, Joseph Cardin et Alphonse Charbonneau, qui avaient d'abord nié tout culpabilité dans la cause du meurtre de Romeo Binette, se sont déclarés coupables ce matin, devant le juge Cross, d'homicide involontaire.

Le jury s'est alors retiré pour délibérer.

L'avocat de Gaston Lozeau, Me Dagenais, a aussi conseillé à son client de confesser sa culpabilité dans le vol de viandes et d'objets pour le montant de \$250 à la boutique de M. Gupon, dont il est accusé. La Cour est ensuite adjournée à demain matin.

GUERRE

ATTQUES BOCHES FRUSTRES

Les Allemands tentent vainement de reprendre le terrain perdu à la Somme et devant Verdun.—Fructueux coup de main des Anglais.

Paris, 14. — Communiqué officiel de cet après-midi :

Au nord de la Somme, nous avons repoussé, pendant la nuit, plusieurs tentatives des Allemands, à l'extrémité méridionale de la cote 76. Sui-vant les derniers rapports, une division allemande, transportée en hâte du front de Verdun, a dirigé les furieuses et infructueuses contre-attaques d'hier, dans cette région.

Au sud de la Somme, l'ennemi a livré plusieurs attaques infructueuses contre notre nouvelle ligne. A l'ouest de Chaulnes, au cours de l'une de ces attaques, un détachement allemand qui comprenait environ une compagnie, a été pris sous notre feu et presque entièrement détruit.

La nuit a été calme sur le restant du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 14. — Bulletin officiel de cet après-midi :

La situation générale ne s'est pas modifiée. Au sud de l'Ancre, les bombardements respectifs ordinaires ont eu lieu, et l'artillerie ennemie a manifesté particulièrement de l'activité dans les environs du moulin à vent de Pozières, et au sud de Thiepval. Nous avons encore progressé au nord de Ginchy.

Dans le voisinage de Souchez, nous avons opéré hier un coup de main fructueux, faisant quelques prisonniers.

VIOLENTE BATAILLE EN MACEDOINE

Serbes et Bulgares sont aux prises. — Les alliés prennent le dessus au lac Ostrovo.

Paris, 14. — "De la Strouma au Varde", dit le bulletin officiel, il y a eu une canonnade intermittente sans action d'infanterie, sauf quelques engagements entre patrouilles à plusieurs endroits.

A l'ouest de Varde, les Serbes ont continué leur avance et ont enlevé à la pointe de la baïonnette quelques tranchées bulgares entre Kovil et Vetrnik, et ont progressé de façon appréciable du côté de Kaimakalan (au nord-est du lac Ostrovo).

Au nord-ouest du lac Ostrovo, après un violent engagement au cours duquel ils ont infligé de grandes pertes à l'adversaire, les Serbes ont capturé une hauteur à l'ouest de la colline 150. Leur avant-garde a atteint leurs premiers versants de Malkanidze.

Le combat s'est continué dans la région au sud du lac Ostrovo.

Une de nos machines à descendre un avion ennemi, dans le voisinage de Hardovtze."

Londres, 14. — "Il y a eu une activité considérable sur nos fronts de la Strouma et de Doiran, porte le bulletin officiel relatif à la campagne de Macédoine."

"Nos patrouilles ont manifesté de l'activité sur la rive orientale de la Strouma."

LA DEMISSION DE M. ZAIMIS

L'APPARITION D'UNE FLOTTE ALLIÉE AU LARGE DU PIREE A FROISSE L'ORGUEIL DE L'EX-PREMIER MINISTRE.

Athènes, 12, par voie de Londres, 14. — (Retardée). — Tous les efforts que l'on a faits pour persuader à M. Zaimis de rester à la tête du cabinet ont été vains. L'apparition d'une flotte alliée au large du Pirée, au moment même où l'on avait engagé les négociations relatives à l'entente de la Grèce, a froissé son orgueil. L'arrestation d'Allemands et d'Autrichiens opérée à Athènes par des émissaires anglais et français, l'invasion de la légation française par des vauriens et la discorde régnant à l'intérieur devant une grande crise nationale ont complètement découragé tout le ministère. Cela a eu pour résultat, non seulement la démission du cabinet, mais aussi l'interdiction et neutralité de la Grèce, a froissé son orgueil. L'arrestation d'Allemands et d'Autrichiens opérée à Athènes par des émissaires anglais et français, l'invasion de la légation française par des vauriens et la discorde régnant à l'intérieur devant une grande crise nationale ont complètement découragé tout le ministère.

"L'espérance, a déclaré aujourd'hui un personnage officiel de marque pro-entente, que l'Entente voit où la même sa politique de brusquer les choses. L'effet moral de l'entente dans la lice du côté des Alliés est incontestablement abrégé la guerre de plusieurs mois. Sans un homme détaché de la politique comme Zaimis, pour conduire les négociations, il n'y a guère l'ombre d'une chance d'arranger les choses. Dieu sait que personne en Grèce ne s'est opposé à l'intervention depuis 15 jours, et si le pays ne se jette pas dans la mêlée, il faudra l'imputer aux gens qui sont trop impatients pour attendre la fin de la légitime discussion des détails."

Le roi Constantin, quelque ennuagé qu'il puisse être du délai apporté à la définition des relations de la Grèce avec les pays de l'Entente, est en quête d'un premier ministre qui méritera plus rondement les préférences touchant l'intervention. C'est après-midi, on a demandé à M. Dimitracopoulos, ministre de la justice dans le cabinet Venizelos, de former un ministère conforme aux désirs du roi. (Cette dépêche est antérieure à un message reçu la nuit dernière, annonçant que M. Dimitracopoulos a accepté la charge.)

DEMENTI DU GENERAL LESSARD

Kington, 14. — Le major général Lessard, inspecteur général, a déclaré aujourd'hui sans fondement l'assertion qu'il va être nommé commandant du camp Borden.

LE PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES

Québec, 14. — Le congrès de la Fédération du Travail a adopté, ce matin, une résolution demandant au gouvernement fédéral l'adoption d'une loi fixant le prix des denrées alimentaires afin de diminuer le coût de la vie.

C'EST LA FAUTE DU TRAMWAY

AU SUJET DE LA REFLECTION DU PAVAGE DE LA RUE SAINTE-CATHERINE. — POURQUOI IL FAUT REPARER ET NON RECONSTRUIRE LE PONT VIAU.

Il y a déjà plusieurs mois que la rue Sainte-Catherine, l'une des artères les plus actives de la ville, est dans un état tout à fait déplorable entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Amherst. La faute en est, paraît-il, à la Compagnie des Tramways. C'est du moins ce que le commissaire Côté disait ce matin à une forte délégation de marchands qui font leur commerce sur cette rue.

D'après le règlement 210, clause 8e, qui régit les relations de la ville et de la compagnie entre elles, celle-ci est tenue, lorsque le département des travaux publics juge à propos de refaire entièrement le pavage d'une rue, de voir elle-même à l'exécution des travaux qui regardent l'entre-voie.

Or, a fait remarquer M. Côté, la ville a voulu se prévaloir de cette clause et elle l'a fait. Mais la Compagnie n'a pas cru devoir la respecter. C'est pourquoi, après lui avoir servi deux procès, le bureau des commissaires, sur l'avis du contentieux municipal, a décidé de tout refaire le pavage et de lui charger les frais des travaux qu'elle devrait exécuter en vertu du règlement municipal.

Jour et nuit, jusqu'à ce que la rue soit complètement remise dans un état de circulation convenable, des équipes d'ouvriers travailleront à la refaçon du pavage.

— Que l'on fasse diligence, ont dit les chefs de la délégation, car depuis trois mois, nous avons considérablement souffert de la négligence coupable de la ville.

POUR PREVENIR TOUTE EXPLOITATION

Le 12 juillet dernier, M. J. W. Lévesque, dans une requête qu'il présentait au bureau des commissaires, demandait la construction d'une passerelle, du côté ouest du Pont Viau, pour l'usage des piétons. Et quelques jours plus tard, l'ingénieur des ponts et tunnels, prié de faire rapport, déclarait qu'il ne pouvait recommander l'addition d'une telle passerelle sur le côté ouest du Pont Viau, parce que vieux de 27 ans, le pont ne pourrait supporter l'addition d'aucune charge supplémentaire.

Or, comme il faut de toute nécessité fournir aux piétons qui traversent ce pont toutes les garanties de sécurité possibles et que du reste il est du devoir des administrateurs de la ville de prévenir toute exploitation des deniers des contribuables — parce qu'à la suite d'une information communiquée par Son Honneur le maire à la séance d'hier, certains intéressés auraient projeté la construction d'un pont reliant le Boulevard Saint-Laurent à Laval des Rapides, ce qui serait de nature à surcharger la ville et les contribuables — l'ingénieur en chef, à la suite d'une résolution présentée par le commissaire Villeneuve, recevra instruction de fournir au bureau des commissaires le coût des études que pourrait nécessiter la refaçon du Pont Viau, de façon à le rendre plus solide et à offrir aux piétons la sécurité nécessaire, et de le prior de faire rapport dans un délai de deux semaines.

LE CONGRÈS DES SCIENCES SANITAIRES

L'IMPORTANTS TRAVAUX Y SONT LUS. — LA CLOTURE AURA LIEU CE SOIR.

Québec, 14. — Deux autres sessions importantes ont eu lieu ce matin au congrès des Services Sanitaires du Canada.

La Canadian Public Health Association, le problème de l'immigration a fait le sujet de la séance. Le Dr Pagé, officier médical en chef du port de Québec, a donné un rapport élaboré sur l'efficacité des méthodes d'inspection des immigrants. Le Dr Pagé a critiqué le système d'inspection qui fut changé, dit-il, en 1913, en l'amenant du pire à mal. "Que le bon", et s'est plaint des compagnies de transport qui ne laissent pas assez de temps aux officiers médicaux pour accomplir leur travail. Comme remède, il suggère de débarquer les immigrants à Québec ou à Montréal pour donner le temps aux médecins de bien examiner tous ceux qui mettent pied sur notre sol et d'imposer aux compagnies de transport une amende plus forte sans appel aux tribunaux. Que le Dr Steele, il croit que le meilleur moyen de surveiller l'inspection des immigrants serait la création d'un ministère fédéral de la Santé Publique.

LES AMELIORATIONS AU PALAIS DE JUSTICE

TOUT A ETE REMIS A NEUF. — DES AFFICHES BILINGUES.

Depuis la ré-ouverture des tribunaux, les avocats et tous ceux qui sont passés au palais de justice ont pu remarquer le grand nettoyage qu'on y a fait pendant les vacances d'été. Tout l'ameublement des différentes salles d'audience a été poli, verni, remis à neuf.

Le système des ascenseurs a aussi été amélioré par l'apparition de deux nouveaux ascenseurs qui font le service continuellement. Ces nouveaux ascenseurs sont beaucoup plus rapides que les anciens.

Une chose à remarquer et pour laquelle il faut féliciter les autorités, c'est que toutes les affiches qui ont été posées récemment dans le vestibule du rez-de-chaussée, ainsi qu'après de la cage des ascenseurs, et la partie française est partout rédigée en excellent français.

GELEE DANS L'OUEST

Winnipeg, 14. — Il y a eu de légères gelées dans l'Alberta, la nuit dernière et dans plusieurs régions de la Saskatchewan, on a relevé jusqu'à 8 degrés au-dessous de zéro. Dans le Manitoba, on a signalé de gelée qu'à Russell, où le thermomètre a marqué 2 degrés au-dessous de zéro. Une grosse gelée est en perspective ce soir, mais elle ne saurait maintenant endommager la récolte.

MEURTRE ET SUICIDE

Dallas, Texas, 14. — Un fermier, du nom de Henry Wright, a tué sa femme et son frère, Willie, hier soir. Après ce double assassinat, il se brûla la cervelle. Cette tragédie résulterait, dit-on, d'une discussion sur le prix de vente d'un porc.

Où Acheter Demain.

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)



GRANDE VENTE DE FLANELLETTES

Angle S.-Catherine et Montcalm

2,500 verges de flanellette, rayée ou blanche, unie, pour sous-vêtements. Régulier 12½¢, pour 9c

1,200 verges de flanellette rayée, qualité extra et pesante. Régulier 15¢, pour 12½c

Flanellette anglaise pour chemises, dans les nouveaux rayés, très chic. Régulier 25¢, pour 19c

N'OUBLIEZ PAS NOTRE OUVERTURE DE MODES, SAMEDI.



Le Temps



AUJOURD'HUI — DEMAIN
Clara Kimball Young, dans

"TRILLY"

5 PARTIES
Chef-d'oeuvre de Dumourier, le célèbre écrivain français.
Direction Paul Capellani de Paris.

A LA DEMANDE GENERALE

La catastrophe du pont de Québec

Cette vue a été prise par M. L. E. Ouimet, le seul photographe autorisé par le gouvernement.
500 scènes émouvantes, montrant du commencement du travail, jusqu'au fatal plongeon.
Venez comparer cette vue avec celle des autres cinémas.

LE BESOIN D'UN ABATTOIR PUBLIC

UN BOUCHER SE PLAINT DE CE QUE LA VILLE N'A PAS DENDROIT HYGIENIQUE POUR L'ABATTAGE DES ANIMAUX.

Me Séverin Letourneau a présenté ce matin en Cour de pratique, une requête au nom de M. James Tweedie, boucher, qui demande l'émission d'un bref de certiorari contre la Cour du recorder de la ville de Montréal. Le requérant a été condamné pour avoir contrevenu à un règlement municipal en tenant un abattoir privé dans les limites de la ville. Il prétend que ce règlement est conditionnel et que la ville n'a pas rempli les conditions pour le rendre applicable. En conséquence il considère sa condamnation comme illégale et soumet le cas à la Cour supérieure. Le juge Dugas a pris la requête en délibéré.

Le requérant allègue que pour rendre le règlement applicable la ville devrait établir elle-même un abattoir public où les gens seraient obligés, pendant les heures indiquées, d'abattre les animaux, qui leur seraient amenés et suivant une échelle de prix fixés par la ville. Un tel abattoir, d'après le requérant, n'existe pas. Celui qui existe, allègue-t-il, n'est pas tenu convenablement et n'est pas suffisant pour les besoins de la ville; les conditions d'hygiène n'y sont pas observées. Les animaux n'y sont pas abattus au temps voulu par les propriétaires de ces animaux mais beaucoup plus tard, au grand préjudice des bouchers. En plus du tarif les propriétaires de cet abattoir garderaient certaines parties des animaux abattus de façon à faire un profit considérable. Vu ces circonstances le requérant prétend que la ville ne remplit pas les conditions indispensables pour rendre possible l'application du règlement 129 qu'il prétend actuellement illégal.

NAVIRE RENFLOUE A PORT MULGROVE

L'INDUTIONARE EST REMIS A FLOT

Port Mulgrove, 14. — Le navire belge "Indutionare", échoué près des îles de la Madeleine, le 21 août dernier, a été renfloué et ramené à Port Mulgrove. Le vaisseau est un peu avarié.

Le navire après avoir été abandonné alla donner sur les récifs de la côte. Peu de jours après, il était remorqué par l'"Amelia" et le "Goliath" jusqu'ici.

L'"Indutionare" quittera Newcastle, Nouveau Brunswick, le 18 août pour Calais avec une cargaison de bois d'une valeur de \$250,000. Cette cargaison était requise par l'armateur anglais.

ACCUSE D'AVOIR PILLE UN MORT

Un nommé Abraham Stober a comparu ce matin devant le magistrat Lancelotti pour y répondre à une accusation de vol sur la personne pour le montant de \$75. L'accusé avait comme locataire d'une des chambres de son gîte un nommé Moose Weiner, lequel mourut ces jours derniers dans sa propre maison. Il le déposa alors avant qu'il fut exposé de la somme de \$75 et d'une montre en or avec chaîne. Le défunt avait sur lui \$675.00; il garda la somme susdite et remit le reste à la succession. Stober prétend cependant que Weiner lui avait promis la montre avant de mourir et qu'il lui devait les \$75 qu'il était accusé d'avoir volés. Il nie donc toute culpabilité et l'enquête a été remise au 10, mardi prochain.

CHARTRAND AU PENITENCIER

Le nommé Jean-Baptiste Chartrand qui a été appelé à subir son procès aux Sessions devant le juge Bazin pour avoir mis en circulation des faux billets de banque de cinq piastres, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier. Le juge a cependant suspendu la sentence sur son complice, P. P. Duda, arguant qu'il avait aidé la police dans ses recherches. Ces billets étaient enroulés à l'effigie de la banque de Montréal.

DECES

FILION. — A Montréal, le 13 septembre, à l'âge de 75 ans, 1 mois, 10 jours, est décédé Dume Marie-Alexandre Edouard, épouse de feu Joseph Hector Filion, avocat, C.R., de Sainte-Scholastique.

Les funérailles auront lieu, samedi le 16 courant.

Le comte funéraire partira de sa demeure, No 2450 rue Hutchison, à 8 heures 15 a.m., prévues pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré, et d'où, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BRUNET, Maria, 23 ans, rue Notre-Dame, 1294, mort.

DALLO, Caroline Drapeau, 34 ans, veuve de William Dallo, marchand, rue Saint-Jacques, 3037.

DOUVILLE, Lionel, 7 mois, enfant de Wilfrid Douville, journaliste, rue Létourneau, 623.

LAPLANTÉ, Valérie Lémy, 63 ans, femme de Alfred Laplanté, chauffeur, rue Dufréne, 38.

LAVALLE, Marcelle, 1 an, enfant de Jean Laval, soldat, rue Workman, 162.

LEONARD, Georges, 47 ans, cloutier, rue Poirier, 42.

PATENAIDE, Théodore, 19 ans, fils de Donat, rue Fallum, 23.

PICHE, Céleste, 5 mois, enfant de Camille Piché, menuisier, rue Brecheux, 2191.

PROVOST, Simone, 3 ans, enfant de Honoré Provost, expérimenteur, rue Saint-Philippe, 88.

RAYMOND, Charles, 77 ans, invalide, Asile de la Providence.

SEGUIN, Yvette, 3 ans, fille de Joseph Seguin, conducteur, rue Beaudry, 419.